

Hommage à

Jean-Philippe Lecat

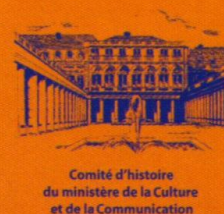
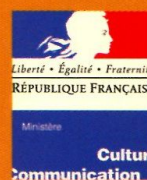


Ministre
de la Culture
et de la
Communication

(avril 1978-mars 1981)

22 novembre 2011

organisé par le
Comité d'histoire
du ministère de la Culture
et de la Communication



HOMMAGE
À JEAN-PHILIPPE LECAT

En couverture : Jean-Philippe Lecat, sur la terrasse du ministère de la Culture, 1978.

© Collection du Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2013. Selon l'usage, les opinions exprimées par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et ne représentent pas l'opinion du Comité d'histoire. Le Comité a, en effet, pour mission générale de rassembler et publier – pour les mettre à la disposition des chercheurs de disciplines diverses – des matériaux encore dispersés et provisoires (ou même des témoignages), le plus rapidement possible sans attendre nécessairement qu'ils soient cimentés dans des œuvres définitivement construites.

La société Transfaire a conçu et réalisé la mise en page.

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou les reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Hommage à Jean-Philippe Lecat

Ministre de la Culture
et de la Communication

(avril 1978-mars 1981)

Organisé par le Comité d'histoire du ministère
de la Culture et de la Communication

22 novembre 2011



Comité d'histoire du ministère de la Culture
et de la Communication

2013



Jean-Philippe Lecat, sur la terrasse du ministère de la Culture, 1978

*Parler avec les créateurs est mon principal moyen de travail.
J'apprends beaucoup plus avec un Strehler, un Vitez ou un Messiaen,
qu'enfermé avec et dans mes dossiers.*

Entretien de Jean-Philippe Lecat
avec Françoise Xenakis,
Le Matin de Paris, 31 mars 1979

Sommaire

| | |
|--|----|
| Avant-propos par <i>Maryvonne de Saint Pulgent</i> | 9 |
| Hommage de Valéry Giscard d'Estaing à la mémoire de Jean-Philippe Lecat | 11 |
| Tables rondes | |
| Culture et Communication | 17 |
| Patrimoine | 33 |
| Musique et danse | 45 |
| Théâtre et arts plastiques | 53 |
| L'homme de culture et le ministre | 63 |
| Clôture – Discours de Frédéric Mitterrand | 69 |
| Témoignages écrits* | |
| Jean-Pierre Bady | 75 |
| Henry Chapier | 77 |
| Maryse Cordesse | 78 |
| Lucien Jacob | 79 |
| Marceau Long | 80 |
| Christian Pattyn | 83 |
| Édouard Pommier | 85 |
| Pierre Vandevorode | 86 |
| Liste des intervenants aux tables rondes | 87 |
| Éléments biographiques | 89 |

* Certaines personnes n'ayant pas pu être présentes ont envoyé leur témoignage, d'autres ont souhaité compléter leurs interventions aux tables rondes.

Avant-propos

LE Comité d'histoire du ministère de la Culture a organisé le 22 novembre 2011 une rencontre en hommage au ministre Jean-Philippe Lecat, décédé le 26 mars 2011.

Cet hommage a été préparé par un comité de pilotage, présidé par son vice-président, Jean-Pierre Bady, avec la présence très active de Bertrand Eveno, directeur de cabinet du ministre de 1978 à 1981, d'Isabelle du Saillant et de Françoise Mosser. Ce comité, au cours de ses séances de travail réunissant d'anciens collaborateurs du ministre, a recueilli de précieuses suggestions.

Jean Lebrun, historien et journaliste à France Inter, a accepté d'animer, avec le talent qui est le sien, cette table ronde.

Un montage photographique a accompagné les témoignages des participants, réalisé avec le concours de Bertrand Eveno, Brigitte Olivier et Yolande de Courrèges, et de David Richard, conseiller au cabinet de Frédéric Mitterrand. Ce montage fut projeté en ouverture de la table ronde et il est désormais conservé au Comité d'histoire.

Je suis donc très heureuse de publier cet hommage à Jean-Philippe Lecat, dont la personnalité chaleureuse, la liberté de pensée et l'insatiable curiosité ont fait des initiatives prises par lui-même Rue de Valois un moment important de la vie de ce ministère.

Maryvonne de Saint Pulgent
Présidente du Comité d'histoire





De gauche à droite : le président Valéry Giscard d'Estaing, Jean-Philippe Lecat, Christian Pattyn, exposition au Grand Palais, 1980

Hommage de Valéry Giscard d'Estaing à la mémoire de Jean-Philippe Lecat

Monsieur le Ministre, Madame, Mesdames, Messieurs, je suis venu ici un peu hors programme, à l'invitation – et je l'en remercie – de Monsieur Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication.

Lorsque j'ai appris, qu'à l'initiative heureuse de votre Comité d'histoire, un hommage serait rendu à Jean-Philippe Lecat, je me suis permis de vous dire que je serais heureux d'y participer. Pourquoi ? Parce que je l'ai nommé à presque toutes les fonctions essentielles qu'il a occupées.

Il a été pendant deux ans mon porte-parole à l'Élysée. J'avais cherché un homme libre, cultivé, ayant un savoir égal ou supérieur à celui de ses interlocuteurs. Le connaissant par l'Assemblée nationale, mon choix s'était porté sur lui. Il a été excellent. La preuve, c'est que l'on ne s'en souvient plus. Les porte-parole de l'Élysée sont toujours critiqués soit qu'on les accuse d'avoir mal reflété la pensée du président, soit d'avoir voulu imposer leur opinion. Cela n'était pas du tout son cas. Il transmettait les informations venant de la présidence de la République au monde des journalistes qui étaient d'ailleurs étonnés qu'il leur fournisse si peu d'interprétations orientées. Et certains même s'en sont plaints : « Nous ne recevons plus de directives. » Non, il ne leur donnait pas de directives.

Le 6 mai 1978, comme vous l'avez rappelé, Monsieur le Ministre, j'ai nommé Jean-Philippe Lecat ministre de la Culture et de la Communication.

Je dirai quelques mots sur l'œuvre et quelques mots sur l'homme.

L'œuvre, vous allez la détailler. Dans un espace de temps relativement court, trois années, son bilan se compare à celui des meilleurs ministres de la Culture. Il a participé à la création d'un des grands musées français, le musée d'Orsay puis d'un autre grand ensemble, moins connu, qui est la Cité des sciences de La Villette. Il a réformé en profondeur – sur ce point, vous êtes meilleurs juges que moi – le ministère de la Culture.

Et il a fait tout cela dans un esprit d'ouverture, d'efficacité, de modestie, ne cherchant ni la renommée, ni la reconnaissance. D'ailleurs nous en avons parlé : il savait que la reconnaissance n'existait pas. Je l'ai noté au passage : alors qu'il a été l'organisateur, le promoteur de la première journée du Patrimoine,

en octobre 1980, aucun de ses successeurs n'a, par la suite, rappelé son souvenir.

Nous avons travaillé ensemble au musée d'Orsay et j'ai noté là aussi que dans les publications de toutes natures ou les commémorations diverses il n'avait pas la place qu'il méritait. Or on ne peut pas dire qui fait les choses, car c'est très difficile, mais on peut dire quelles sont les choses qui ne se seraient pas faites s'il n'y avait pas des gens pour les mener à bien.

S'il n'y avait pas eu Jean-Philippe Lecat auprès du président de la République de l'époque, il n'y aurait pas eu de musée d'Orsay.

C'était une idée difficile à porter. Elle était relativement coûteuse. Il fallait convaincre un Parlement qui au départ n'était pas acquis. Il y avait plutôt de l'hostilité, j'en parle avec amusement, de la part de la communauté des grands conservateurs du musée du Louvre qui s'interrogeaient sur la nature de ce musée voisin, qui empiéterait peut-être sur le leur.

Il fallait donc beaucoup de volonté, beaucoup de détermination. Je me souviens des réunions que nous avons faites dans la gare encore déserte et glacée, avec des manteaux et des foulards autour du cou, pour choisir les projets. La future décoratrice était inconnue du milieu culturel français. C'est moi qui l'ai choisie. J'avais eu, à Venise, l'occasion d'apprécier son grand talent alors que nous avions fait appel, en France, à des concours qui malheureusement n'avaient pas donné de résultats satisfaisants. Et c'est donc moi qui l'ai proposée à Jean-Philippe Lecat : Gae Aulenti, qui a été la décoratrice du musée d'Orsay.

La Cité de la Villette, qui est moins connue mais qui est très visitée, répondait à une interrogation : que faire de ce bâtiment prévu pour assassiner en série des millions d'animaux et qui tout d'un coup se trouvait vide, parce que la technologie de la distribution de la viande avait changé ? Après réflexion, et avec ceux qui, comme vous-même d'ailleurs, travaillaient avec moi à l'époque, nous avons décidé d'essayer d'en faire une sorte de *swiss omnium* français, c'est-à-dire un grand ensemble de la connaissance scientifique, ouvert au public le plus large, et en particulier à la jeunesse. Et c'est actuellement, je crois, Monsieur le Ministre, le troisième musée le plus visité de France.

Enfin le Patrimoine. Quand on parle de culture en France, vous le savez, on parle en fait de spectacle contemporain. Cela n'est pas la culture. La culture, c'est quelque chose d'immense, c'est quelque chose qui vient à la fois de l'éducation, de l'environnement, de l'observation, de la réflexion, de la lecture.

Jean-Philippe Lecat était un homme de culture. Il avait lui-même écrit des livres, il s'était passionné pour l'art bourguignon, passionné pour la Toison d'or, dont il avait rappelé l'éclat brillant et l'accompagnement historique, et

il s'est passionné pour le Patrimoine. Il a été, je crois, le créateur de la direction du Patrimoine. Vous savez qu'il y a des anomalies étranges dans la vie de la France pourtant centralisatrice et bureaucratique : il y a des fonctions qui normalement auraient dû exister et qui n'existaient pas. Jusqu'à l'arrivée du président Pompidou, il n'y avait pas de direction de la Chasse. La chasse était sans direction. Et au ministère de la Culture, il n'y avait pas de direction du Patrimoine. Jean-Philippe Lecat l'a créée avec des personnalités éminentes, et c'est devenu une des grandes, non pas seulement directions, mais une des grandes inspirations de votre ministère. Vous-même, homme de culture, vous connaissez naturellement l'importance décisive de la direction du Patrimoine.

C'était, enfin, un homme très agréable. Et c'est très rare. Dans la vie publique, très franchement, on n'en rencontre guère. Les hommes politiques sont imbus d'eux-mêmes, jaloux des autres, désireux de conserver leurs fonctions et de s'emparer de celles qui pourraient devenir disponibles. Lui n'était pas du tout comme ça. C'était un homme souriant, plein d'humour, un humour un peu narquois. Il se moquait des autres avec beaucoup de finesse, mais là où il était, il créait une atmosphère, une ambiance à la fois d'amitié, de culture et, si je peux oser le mot, d'intelligence.

Parce que Jean-Philippe Lecat appartenait à la grande tradition de l'intelligence française. Cette grande tradition qui s'est incarnée dans notre littérature, dans notre culture, dans nos grandes écoles, et dont il était le produit parfait. Ancien major de sa promotion de l'École nationale d'administration, membre du Conseil d'État, ministre très jeune et non contesté, il a représenté un très bel exemple, un très beau modèle de l'intelligence française.

C'est pourquoi je suis heureux, Monsieur le Ministre, que vous ayez pris cette initiative, et que vous lui rendiez ce témoignage. Dans le Panthéon des ministres de la Culture de la V^e République, l'étoile de Jean-Philippe Lecat brille au plus haut du firmament.

Tables rondes



Jean-Philippe Lecat, Radio Mayenne, 1980

I

Culture et Communication

Animation

Jean Lebrun

Intervenants

Michel Bassi • Véronique Cayla • Claude Contamine
Bertrand Eveno • Roland Faure • Didier Quentin

Jean Lebrun – « Un ministre de la Culture *et* de la Communication, c'est la première fois », disait Valéry Giscard d'Estaing.

Bertrand Eveno, vous étiez le directeur de cabinet de Jean-Philippe Lecat. Aurait-il aimé, comme Jack Lang, la titulature de « ministre de la Culture et de la Vie » ?

Bertrand Eveno – Certainement. La vie, en tout cas la vie sous la forme que lui pratiquait, c'est-à-dire l'amitié, la chaleur, l'affection, la compréhension des choses profondes, à commencer par la Bourgogne, et par le contact avec les artistes. Il avait un très bon rapport avec les artistes. Donc, ministre de la Culture et de la Vie, oui, bien sûr.

J. Lebrun – Ce fut le ministère de la Culture et de la Communication. Cela aurait pu être une titulature dangereuse. Il avait été auparavant en charge du ministère de l'Information, donc il y a un glissement qui a un sens : Information, Communication.

B. Eveno – On est au cœur d'une question que d'autres intervenants pourront développer. C'est au fond la façon dont, sous la V^e République, à partir de 1974, puisque cela a commencé en 1974 avec l'éclatement de l'ORTF, il y a eu effectivement un processus de débridage de la relation entre le pouvoir central et l'information. Jean-Philippe Lecat a été certainement un acteur majeur dans cette opération. Culture et Communication, pour quelqu'un qui

avait été porte-parole du président de la République, qui avait été aussi porte-parole du gouvernement, donc chargé de la tutelle de l'information, c'était quelque chose qui était effectivement assez « casse-gueule », c'est le moins que l'on puisse dire. Et pourtant, cela a été un succès.

Alors ce que le ministère en a vu, c'est évidemment : « On va pouvoir faire un peu plus de culture à la télévision ou à la radio. » On en faisait déjà beaucoup, mais on a peut-être tous ce rêve des acteurs de la culture que les grands médias puissent être au service des artistes et de leurs productions.

Il y a aussi une dernière dimension qui s'est révélée avec le temps : une dimension très forte qui était la notion d'industrie culturelle et cela était prémonitoire à l'égard de tout ce qui s'est passé ensuite dans la musique, dans le cinéma, dans bien sûr ce qu'on a appelé à l'époque « télématique » et qui s'appelle aujourd'hui internet ou les réseaux. C'était tout à fait décisif dans cette approche « culture et communication ». C'était donc une très bonne idée.

J. Lebrun – Voilà le sommaire de notre première tribune. Vous avez évoqué ce que Valéry Giscard d'Estaing soulignait il y a un instant, « il a été mon porte-parole ». Michel Bassi, vous qui avez partagé le bureau de Jean-Philippe Lecat quand il était porte-parole à l'Élysée, pouvez-vous évoquer cette période ? On pourra ensuite arriver à une question importante : le fait d'avoir un branchement direct avec le président n'est-il pas important pour un ministre de la Culture et de la Communication ?

Michel Bassi – Il nous a été demandé de témoigner de faits vécus. C'est Jean-Philippe qui m'a fait venir à l'Élysée auprès naturellement de Valéry Giscard d'Estaing, mais il était porte-parole, j'étais son adjoint, et ce furent véritablement des mois extraordinaires, quoique difficiles. Monsieur Giscard d'Estaing a dit cela tout à l'heure en termes assez idylliques, en vérité Jean-Philippe et moi nous sommes battus pendant des mois pour essayer de faire passer la communication du président auprès d'une presse qui n'était pas forcément réceptive.

Jean-Philippe avait décidé que nous serions tous les deux. On ne se connaissait pas encore très bien, mais il avait fait ce pari sur moi de nous réunir dans le même bureau, ce qui était tout à fait étonnant, de façon à ce que les journalistes ne puissent pas jouer l'un contre l'autre. Je savais ce que Jean-Philippe disait, puisque je l'entendais, de même qu'il savait ce que je disais. Nous travaillions à peu près douze heures par jour. Nous étions dans une loge de concierge, à l'entrée de l'Élysée sur la gauche, mais cela donne sur la cour : on voit ainsi très bien tout ce qui se passe, tout ce qui arrive. Il y avait deux tables surchargées de documents, de journaux, etc. et quatre téléphones, et toute la journée nous étions pendus au téléphone pour répondre aux

journalistes et pour essayer de piéger... pardon, de ne pas tomber dans le piège... Mon lapsus est à peine involontaire, parce qu'en effet nous nous étions dit : « On ne va pas se laisser piéger, mais si on peut, on les piégera. » Et c'est en effet ce que nous avons essayé de faire pendant toute cette période, naturellement pour le bien de l'État, et pour le bien de l'action du président de la République.

Ce n'était pas commode parce que le président, Yves Cannac, secrétaire général adjoint, et tous ceux qui ont été dans le cabinet du président à l'époque, savent que l'information, c'est très compliqué. D'abord, moins on la connaît et plus on prétend pouvoir la faire : c'est le propre de beaucoup d'hommes politiques et d'hommes de cabinets. Ce n'était pas simple et on essayait de jouer, et l'information que tous les matins et dans la journée nous allions recueillir auprès du président ou du secrétaire général de l'Élysée ou du secrétaire général adjoint, c'était une information très partielle et parcellaire, et il fallait que nous la complétions. Je me rappelle les minutes très tendues pendant lesquelles nous essayions de comprendre ce qui se passait, alors que nous étions privés de beaucoup d'informations. Par exemple, on découvrait en lisant le journal *Paris-Match* qu'il y avait une interview du président. On était chargé de la communication du président, on découvrait qu'il y avait eu une interview de lui, on ne le savait même pas ! Alors, naturellement, les journalistes posaient des questions, on devait faire semblant de savoir, et ce n'était pas si commode. Voilà ce que je peux dire de cette période, avant que Jean-Philippe ne devienne ministre.

J. Lebrun – Je voudrais demander à Didier Quentin, qui est maintenant député-maire de Royan et qui, à l'époque, était conseiller technique au cabinet de Jean-Philippe Lecat : le fait d'être dans la loge du concierge, c'était ça, si j'ai bien compris.

Didier Quentin – C'était ça.

J. Lebrun – Pas loin du locataire principal, cela tisse des relations exceptionnelles. Néanmoins, le branchement de Jean-Philippe Lecat sur le président Giscard d'Estaing, cela n'avait rien à voir avec le branchement d'André Malraux sur le général de Gaulle. Celui-ci confiait à André Malraux bien plus que des missions relatives à la culture, des missions importantes à l'étranger, par exemple. Comment avez-vous vu ce branchement particulier et comment le comparez-vous à cet auguste modèle ?

D. Quentin – Cela tient à l'existence d'un service des affaires internationales au ministère de la Culture, qui n'en avait pas jusqu'alors. J'avais été choisi par la bonne volonté de Jean-Philippe Lecat et de Bertrand Eveno, étant originaire

du ministère des Affaires étrangères, du Quai d'Orsay comme l'on dit. J'étais chargé de faire ce lien qui n'était pas évident, puisque le Quai d'Orsay avec la direction des affaires culturelles gérait des crédits considérables pour l'action extérieure de l'État et était très jaloux de ses prérogatives. Mais je dois dire que grâce à cette bonhomie, à ce sens du contact de Jean-Philippe Lecat, les relations se sont bien passées pendant ces trois ans, avec un ministre des Affaires étrangères qui était Jean François-Poncet. Dans les voyages du président de la République – j'ai eu le grand honneur d'en faire un certain nombre –, le président Giscard d'Estaing se faisait accompagner généralement par quatre ministres, qui étaient Jean François-Poncet, ministre des Affaires étrangères, Jean-François Deniau, ministre du Commerce extérieur, André Giraud, ministre de l'Industrie – on avait souvent des sujets d'intérêt commun pour la diffusion, l'action extérieure de la France –, et Jean-Philippe Lecat. Tout cela se passait dans une excellente ambiance.

Mais je voudrais revenir sur la partie communication, parce que c'était celle dont j'étais en charge pratiquement. Tout à l'heure, le président Giscard d'Estaing a insisté sur cet esprit libéral, cet esprit de tolérance et de dialogue qui était celui de Jean-Philippe Lecat. Et ce n'était pas évident, parce que dans des fonctions précédentes au cours du dernier gouvernement du président Pompidou, il avait eu aussi à préparer les communiqués du Conseil des ministres, et à ce moment-là, on pouvait penser qu'il y avait des directives, je ne dirais pas des pièges, mais des directives.

J. Lebrun – Vous voulez dire que c'était un ministre différent de Philippe Malaud, par exemple ?

D. Quentin – Il n'avait pas tellement de mal. Ce qu'il faut noter justement, c'est qu'une des grandes missions de Jean-Philippe Lecat a été d'appliquer, de faire entrer dans les mœurs la loi de 1974, qui était venue après le conflit meurtrier entre Philippe Malaud et Arthur Conte. L'ORTF avait explosé et il y avait encore pas mal de nostalgie de l'ORTF. Je dis cela sous le contrôle d'un ancien président, car souvent on nous le reprochait. Et Jean-Philippe Lecat a fait preuve d'un esprit libéral, d'un esprit de tolérance. Pour ceux qui sont devenus parlementaires parmi nous – je parle sous le contrôle de mon ami et collègue, Patrice Martin-Lalande, conseiller parlementaire de Jean-Philippe Lecat – il y avait un grand souci, une grande attention portée aux parlementaires. Et ce n'était pas n'importe qui, ces parlementaires, c'étaient de grands fauves. Il y avait un certain Charles Pasqua, il y avait Robert-André Vivien, il y avait le sénateur Cluzel qui, chaque année, rendait le rapport de son nom : cela terrorisait les présidents de sociétés de programmes. On allait lui rendre visite au Sénat, parfois il venait dans la cour de la rue de Valois avec Jean-Philippe Lecat

et, au passage, on débarrassait la cour des autocars et autres véhicules. Après, cela a donné place aux colonnes de Buren. Mais le sénateur Cluzel avait une petite camionnette, avec écrit dessus : « Vous n'avez qu'une voix, je n'ai qu'une parole, mettons-les ensemble au service du Bourbonnais. » Mais il ne s'intéressait pas simplement au Bourbonnais, il s'intéressait à tout le paysage...

J. Lebrun – Je redonnerai la parole tout à l'heure à Didier Quentin, mais puisque vous lancez le sujet des relations avec les présidents de chaînes et avec les parlementaires qui critiquaient les présidents de chaîne, un mot là-dessus avant d'entendre le témoignage de Claude Contamine. Bertrand Eveno, étaient-ils tous gaullistes, ces présidents de chaîne ?

B. Eveno – Non, pas tous. Jean-Charles Edeline par exemple, président de la SFP venait vraiment de la profession d'exploitant ; la crise et la grande grève de la SFP ont été aussi un tournant très important, le trou noir qui a permis justement aux chaînes de considérer qu'il n'y avait plus obligation d'aller se fournir...

J. Lebrun – Qui nous raconte la crise de la SFP, vous, Bertrand Eveno ? Cela remonte à la plus haute antiquité... Quel était le rôle de la SFP, qui paraît difficilement envisageable aujourd'hui ?

B. Eveno – La SFP était une énorme société de production, elle avait les plateaux de tournage, elle avait les techniciens. Elle avait des costumes, des cars mobiles, et au fond les chaînes avaient l'habitude de ne travailler qu'avec la SFP des fameuses Buttes-Chaumont.

M. Bassi – Puis-je dire un mot, puisque j'ai été président de la SFP après. C'était une formidable entreprise.

J. Lebrun – Formidable, cela veut dire, au sens premier, qui fait peur.

M. Bassi – Non pas, elle avait véritablement un potentiel tout à fait extraordinaire. Ce que je veux dire simplement d'un mot, c'est que le fait qu'on l'ait bradée littéralement par la suite dans des conditions désastreuses est l'un des scandales de la V^e République.

J. Lebrun – Vous voulez dire que Jean-Philippe Lecat, lui, a cherché à la moderniser ? Que s'est-il passé ?

M. Bassi – Oui, l'idée c'était de faire en sorte que la SFP, qui était au fond un service central de fourniture pour les antennes, devienne une véritable entreprise. Cette mutation était tellement difficile : prendre au cœur un morceau d'établissement public et lui dire : « Vous allez maintenant entrer dans une relation client-fournisseur. » Cela a été un cas d'école pour le management public

et pour le management privé aussi, d'ailleurs. La sanction était que la dynamique était du côté des antennes. Les présidents de chaîne ici présents pourront en parler, il appartient aux antennes, après tout, de définir qui seront les producteurs exécutifs pour le compte de leurs projets, et donc la SFP n'avait effectivement pas d'avenir si elle restait aussi grosse, aussi lourde, aussi centrale. Elle devait trouver un autre système. Le fait de créer Bry-sur-Marne a plutôt été un bon choix de la part de Jean-Charles Edeline, puisque cela profite maintenant largement à l'INA.

J. Lebrun – Mais l'idée à ce moment-là, c'était quand même de passer en force.

M. Bassi – Ceux qui voulaient passer en force, c'étaient, je crois, les syndicats qui – après tout, c'est bien le jeu normal – voulaient demander à l'État que, par instruction centrale, on oblige les antennes à être clientes de la SFP. Et l'État a refusé, d'où la crise.

B. Eveno – C'était le fait des employés de l'État, mais notre client principal était quand même TF1.

M. Bassi – Certes TF1, et la seconde chaîne aussi un peu, mais pas FR3, qui avait ses propres moyens de production.

B. Eveno – Là, nous avons des obligations...

J. Lebrun – La nomination de M. de Clermont-Tonnerre à la SFP ?

B. Eveno – Effectivement, ce fut une initiative du Premier ministre qui a eu la bonne idée de trouver un président en la personne d'Antoine de Clermont-Tonnerre.

J. Lebrun – Mais les autres présidents étaient-ils des gaullistes confirmés ?

B. Eveno – Je ne sais pas ce que vous appelez gaullistes confirmés. Il y avait certainement des gens qui avaient une histoire personnelle.

J. Lebrun – Mais on n'était même pas sûr que Jean-Philippe Lecat ait été giscardien à cent pour cent. Aidez-moi, Bertrand Eveno, à questionner Claude Contamine.

B. Eveno – Vous étiez, Claude Contamine président de France 3, FR3 comme on disait...

Claude Contamine – On dit toujours FR3.

B. Eveno – C'était la plus lourde et la plus nombreuse des sociétés d'antenne, et je crois que Claude Contamine a bien su la faire évoluer dans le sens prévu.

C. Contamine – D'autres que moi pourraient parler des relations de Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, avec les présidents de chaîne. J'ai salué tout à l'heure Maurice Ulrich qui aurait certainement des choses à dire. En ce qui nous concerne à FR3, j'ai le souvenir d'avoir été en dialogue avec un homme informé, clairvoyant et bienveillant. J'ai connu des ministres plus interventionnistes que lui. Il était très libéral, on a raison de le dire, et il était plus soucieux d'encourager à aller dans ce qui lui paraissait les bonnes directions que de piloter directement, ce qui d'ailleurs n'était pas, en effet, dans ses attributions ministérielles.

Il s'intéressait d'abord à la télévision des régions, je veux dire plutôt à la télévision des provinces, parce que la Bourgogne n'est pas une région, c'est une province, au sens le plus ancien du terme. Je me suis toujours demandé s'il y avait une identité bourguignonne. Il y a une identité bretonne que je ne sépare pas, comme Mona Ozouf le fait d'ailleurs, de l'identité française. Eh bien, l'incarnation pour moi de l'identité bourguignonne, c'est Jean-Philippe Lecat.

J. Lebrun – C'est-à-dire que c'était son Bourbonnais, c'était comme les Bourbonnais pour Cluzel.

C. Contamine – S'il est facile de dire : « Je suis breton », il est moins courant de dire : « Je suis bourguignon » et de rappeler non seulement les grandes heures du duché de Bourgogne, la Toison d'or et autres, mais la vie de cette province avec Jean-Philippe Lecat à Pernand-Vergelesses, qui était un haut lieu pour lui. C'était là qu'il rencontrait Pascal Copeau, figure à la fois de l'histoire de la Bourgogne, de l'histoire de la France, et de l'histoire de FR3 puisqu'il était à FR3.

Donc, je me rappelle notamment avoir été à Dijon pour visiter et présenter les installations de FR3 Bourgogne, et j'ai fait une chose qui était un pari fou : j'ai invité à déjeuner ensemble Robert Poujade et Jean-Philippe Lecat. Pour ceux qui ont un souvenir de cette époque, c'était mieux que le traité de Tilsit. Ce n'était pas l'entrevue de Vorchdorf pour se rallier à la branche aînée, non. Mon rôle a été uniquement de leur demander sur quels vins ils se mettraient d'accord au cours du déjeuner. Il a fallu prendre un côtes-de-nuits et ensuite un côte-de-beaune, il est évident qu'on ne pouvait pas s'en tirer à moins.

La deuxième chose qui m'a frappé dans les contacts que j'ai eus avec lui, très amicaux une fois de plus, c'est qu'il avait le souci de la relation de la télévision avec son public. Cela paraît évident, mais cela ne l'est pas toujours, parce que beaucoup de gens qui parlent de la télévision et qui écrivent même parfois sur elle ont un peu tendance à parler du public comme on le fait du petit actionnaire dans les sociétés anonymes : celui dont on parle toujours et qu'on ne voit jamais. Il avait le souci que la télévision ait une relation avec son

public, et l'idée que j'ai gardée de ce qui nous a beaucoup occupés, Bertrand Eveno, Didier Quentin et d'autres, c'est le fameux rapport sur la violence qui n'était pas du tout un problème secondaire. C'est une grande étude, qui nous a beaucoup mobilisés, pour savoir comment gérer la représentation de la violence à la télévision. Je dis bien la représentation de la violence, pas la violence elle-même. Il ne s'agissait pas d'éviter les incidents sur les plateaux ou autres. Et finalement cette étude a beaucoup mobilisé les esprits. Jean-Philippe Lecat a fait des interventions tout à fait importantes sur le sujet, notamment au Sénat, en réponse au sénateur Cluzel qui, naturellement, dénonçait toutes les turpitudes comme il convenait, même quelquefois comme il ne convenait pas. Et finalement, c'était un jalon très important, parce que c'est de cette étude que plus tard, beaucoup plus tard, est sortie cette idée qui est aujourd'hui entrée dans les mœurs : la signalétique, qui détermine quels sont les programmes susceptibles d'être vus ou non selon telle ou telle tranche d'âge, comme le Conseil supérieur de l'audiovisuel l'a mise en œuvre.

La troisième chose dont j'ai un souvenir, en tant que président de chaîne, c'était l'intérêt de Jean-Philippe Lecat pour le rapport entre la télévision et la culture. C'est très facile de dire : « Il faut que la télévision soit culturelle », mais il est plus difficile d'encourager réellement les responsables. Ce n'était pas du tout son rôle, ni son état d'esprit, de choisir les programmes, mais d'encourager les responsables à oser quelquefois des paris fous, il faut le dire, en matière de culture à la télévision. Lors de la dernière conversation que j'ai eue avec lui, c'était à l'Opéra de Paris au moment où Hugues Gall a fait ses adieux au cours d'une cérémonie comme seul le Paris du XIX^e siècle pouvait en imaginer, Jean-Philippe Lecat m'a dit : « Vous vous rappelez, Shakespeare en anglais le dimanche après-midi sur FR3 ? » Même si l'audience était limitée, il avait très bien compris que ce genre de pari faisait partie des missions de service public.

J. Lebrun – Est-ce que vous êtes au bout de vos souvenirs, Claude Contamine ? Je me suis laissé dire, je ne sais pas si c'est vrai, qu'il y aurait eu une démarche commune des présidents de chaîne qui seraient allés voir le nouveau ministre. C'étaient des responsables qui vivaient dans la hantise des pressions qu'avait faites Michel Guy, et ils auraient demandé au ministre : « Attendez, vous ne voulez quand même pas nous mettre de la culture en *prime time* ? » Vous souvenez-vous de cette conversation-là ?

C. Contamine – Je n'ai pas le souvenir de cette démarche. Les pressions de Michel Guy... J'ai très bien connu Michel Guy avant qu'il ne fût ministre de la Culture. Quand il a été ministre de la Culture, c'était un homme qui avait des idées très personnelles, très fortes sur la culture. Ce qu'il a créé, le Festival d'automne, le montre d'ailleurs très bien. Nous avons beaucoup discuté avec

lui de la culture à la télévision, et la conclusion a été qu'il fallait une chaîne qui assume la mission de culture telle qu'il la voyait. Je ne voudrais pas en quoi que ce soit tirer la couverture à moi, mais c'est le moment où a commencé à naître la préfiguration d'Arte et ce qui aujourd'hui donne tout le mérite et l'intérêt de cette chaîne. Je le dis sincèrement, pas seulement parce que Véronique Cayla est à côté de moi. Alors, pressions de Michel Guy ? Non, il y avait des discussions...

J. Lebrun – Je parle d'une démarche...

C. Contamine – Je ne m'en souviens pas. Peut-être que Maurice Ulrich s'en souvient. Nos problèmes étaient beaucoup plus terre à terre, c'était de savoir s'il convenait de mettre un dessin animé sur FR3 avant le journal télévisé de 20 heures. Alors, voilà, nous jouions tous un jeu de rôle, les uns tenant à leur dessin animé, les autres expliquant qu'il fallait glaner de la publicité, ce qui était vrai d'ailleurs, car nous en vivions, même s'il n'y avait pas de publicité sur FR3 à l'époque. Donc, je ne m'en souviens pas du tout.

J. Lebrun – Et vous non plus, Bertrand Eveno ?

B. Eveno – Non, pas du tout.

J. Lebrun – Et vous non plus, Véronique Cayla, qui avez été au cabinet de Michel Guy et de Jean-Philippe Lecat ?

Véronique Cayla – Je n'ai pas du tout souvenir d'une telle démarche.

J. Lebrun – Bien. Nous consignerons cela dans les actes de ce colloque. Didier Quentin, depuis longtemps, demande la parole.

D. Quentin – Je voudrais rappeler ce qu'était le contexte politique de cette époque. Il y avait eu les élections législatives de 1978, que tout le monde donnait perdues pour la majorité, comme quoi il ne faut jamais préjuger du résultat des futures élections, et évidemment le RPR avait joué un rôle important dans cette victoire. Le groupe parlementaire RPR, conduit par Jacques Chirac, était plus nombreux que le groupe UDF. Il y avait la perspective de l'élection présidentielle de 1981, le programme de l'union de la gauche, le poids de François Mitterrand, le poids de Georges Marchais à l'époque. « Taisez-vous Elkabbach », cela date un peu de cette période... Et à l'heure où certains font des comparaisons marines avec des pilotes ou des navigateurs, je dirais que Jean-Philippe Lecat, et cela se veut un compliment, a su remarquablement naviguer au milieu de tous ces esquifs. Je crois qu'il était accepté, à cause de cet esprit de tolérance, de ce sens du pluralisme, par les uns et les autres. Je citerais quelques exemples, au-delà de Cluzel : à gauche il y avait Jack Ralite qui a été ensuite ministre d'État, il y avait Pierre Mauroy qui a joué un

rôle très important. Et pour montrer à quel point d'ailleurs cela n'était pas une gestion sectaire ou partisane, il y a eu beaucoup d'initiatives, prises du temps de Jean-Philippe Lecat, qui concernaient Lille ou la région Nord : Jean-Claude Casadesus, les plan reliefs transférés et les radios décentralisées. Fréquence Nord chez Pierre Mauroy, Radio Mayenne chez François d'Aubert.

J. Lebrun – À propos des radios décentralisées, parce que c'est un dossier qu'il faut aborder, on va peut-être prendre les choses dans l'ordre chronologique, Michel Bassi est là, et Roland Faure qui a été fondateur d'une vraie radio libre après 1981 est là aussi. Il y avait quand même une situation scandaleuse, Michel Bassi. Je ne sais pas qui dirigeait Radio Monte-Carlo à l'époque, mais il y avait un giscardien partisan de la pluralité des ondes à Montpellier qui s'appelait François Chassaing et qui voulait porter plainte contre cette radio, RMC, laquelle, en dépit de la loi sur le monopole, avait un, deux, trois, quatre émetteurs sur le territoire français. Et l'on permettait à RMC, puissante société dont vous étiez le patron, ce qu'on ne tolérait pas des malheureux « On se débrouille » et autres « Alice », les premières radios minuscules, forces faibles qu'on appelait d'une manière méprisante « pirates ».

M. Bassi – Que vous dire ? J'en ai profité. Effectivement, RMC pendant les trois années que j'y ai passées, a eu des scores absolument incroyables, et naturellement cela était dû à l'équipe que j'avais pu constituer avec Pierre Lescure, avec Jacques Paoli, des gens de tout premier plan, mais aussi, comme vous l'avez dit, au fait que nous avions des émetteurs de très grande puissance à Roumoules.

J. Lebrun – En toute illégalité.

M. Bassi – En territoire français, mais qui bénéficiaient d'une sorte d'extra-territorialité, alors que c'était parfaitement illégal. Cela allait beaucoup plus loin que ça, mais grâce à cela, on était numéro un de l'écoute française à Lyon et à Bordeaux, je ne parle même pas du sud de la France.

Voilà, c'est tout. Nous en avons profité à fond, puisque j'avais pu pendant la même période créer les premières radios FM sur le territoire français, en utilisant cette fois les émetteurs du mont Agel qui, lui aussi, est en France, mais qui bénéficie là encore du mot qu'on ne peut pas prononcer...

J. Lebrun – Admettez le raisonnement de François Chassaing, et de son ami le maire de Montpellier, à l'époque maire giscardien, qui dit : « En toute logique libérale, ce qui est permis à RMC devrait être permis à d'autres. »

M. Bassi – Aurait dû l'être. C'était comme ça...

J. Lebrun – Pourquoi ?

B. Eveno – Je crois que vous posez une question qui relève maintenant du travail des historiens. Il y a des cas où l'on peut libéraliser par un texte, je veux citer par exemple la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. On fait voter le Parlement ; le Parlement, à l'initiative du gouvernement et du président, prend ses risques et on a une vraie révolution sociale en France avec un texte. Dans d'autres cas, il faut réformer, libéraliser avec du temps, avec des entreprises, avec des investisseurs, avec des pratiques nouvelles. Et il est vrai que pour les radios, il y avait un bouillonnement « pirate », comme vous dites et je comprends très bien pourquoi. Vous êtes un grand homme de radio, cher Jean Lebrun, et ce bouillonnement pirate allait un peu trop vite par rapport aux possibilités d'équilibre fin que Didier Quentin a décrites tout à l'heure. C'est-à-dire que l'état de la classe politique, l'état de la classe médiatique, l'état des entreprises de médias, permettait difficilement d'être aussi rapidement débordé sur sa gauche.

J. Lebrun – C'est vrai que les forces de gauche n'étaient pas au départ aussi partisans des radios libres. Mais le président de la République, dites-le clairement, a contraint Jean-Philippe Lecat à porter un texte de loi en 1978 qui était uniquement répressif, puisqu'il s'agissait de combler un vide juridique.

B. Eveno – Je crois que l'analyse a été faite effectivement au plus niveau de l'État. Cette analyse a conclu que, à la veille, en plus, d'une élection présidentielle et dans des contextes où il y avait en Italie ou en Allemagne, etc., des mouvements parfois très durs et très difficiles, je veux dire les Brigades rouges et autres, il n'était pas souhaitable d'ouvrir la boîte de Pandore, et un arbitrage a été rendu qui a conduit Jean-Philippe Lecat, soutenu par Didier Quentin et par moi-même, à faire voter une loi qui était effectivement une loi de répression.

D. Quentin – Je rejoins Bertrand Eveno là-dessus, il faut se replacer dans le contexte politique. Il y avait la situation italienne. Ces radios, je pense à Radio Cœur d'acier, Radio Longwy ou autres, étaient des radios très dures, et il y avait chez le président de la République, et bien sûr chez Jean-Philippe Lecat, une volonté tout à fait légitime de protéger le mieux possible la presse écrite. Ce fut un combat permanent de Jean-Philippe Lecat pendant ces trois années : il y avait la crainte que cela crée une concurrence mortelle pour la presse écrite. Le président Puhl Demange, le président de la PQR, la presse quotidienne régionale, était une vraie puissance en France, et il y avait une volonté aussi de protéger la presse d'opinion. Jean-Philippe Lecat a fait beaucoup, notamment par le biais fiscal, pour aider cette presse d'opinion, c'est-à-dire *L'Humanité*, *Le Quotidien de Paris*, *La Croix*, *Le Pèlerin*, etc. Il avait de très bonnes relations avec le président du groupe Bayard, Jean Gélamur, à qui il

avait confié une mission pour faire une grande Maison de la presse à Paris, qui aurait été installée dans le Grand Palais. Donc, il avait ce souci du pluralisme de la presse écrite, et c'est un souci éminemment démocratique.

J. Lebrun – Ce souci honorait le ministre, n'est-ce pas Roland Faure ?

Roland Faure – Certes.

J. Lebrun – Quel est votre point de vue de pratiquant de la radio libre, maintenant que les historiens ont commencé à travailler, puisqu'en 1981, vous en avez fondé une.

R. Faure – D'abord, me permettez-vous de revenir un peu en arrière ? Jean-Philippe Lecat a joué un très grand rôle aussi aux côtés du président Pompidou. Et cela a été une période difficile, notamment au moment de la grave maladie du président Pompidou. J'étais à Reykjavik, au moment où Georges Pompidou sortait de l'avion du GLAM. À côté de moi, vous y étiez aussi d'ailleurs, il y avait un certain nombre de journalistes américains, et jusqu'alors, les journalistes français ne parlaient pas de la maladie du président Pompidou. On imagine ce que ce serait aujourd'hui avec l'internet, qui n'existait pas alors.

Donc, nous étions là avec les journalistes américains. Il y avait celui du *Washington Post* qui est parti en courant. Je lui dis quand il revient : « Qu'est-ce que vous êtes allé faire ? – Je suis allé téléphoner à mon journal que votre président est malade. Demain matin, on va parler pour la première fois de la grave maladie du président de la République française. » Il y avait là l'attaché de presse du président Pompidou, qui était un de mes anciens camarades du *Figaro*, et je lui ai dit : « Tu devrais tout de suite prévenir le président que maintenant on va parler de cela. » Il est parti et revenu. Il faisait encore jour à une heure du matin, et il m'a dit : « Je me suis fait engueuler, le président m'a dit : "Ma santé ne concerne que moi !" »

J. Lebrun – Vous étiez à l'époque au journal *L'Aurore*, mais si l'on parle à l'homme de radio, Roland Faure ?

R. Faure – J'étais à *L'Aurore* et Jean-Philippe était l'un de mes amis, bien que ce journal ait pris position dans la bataille présidentielle pour Alain Poher, le président du Sénat, contre Georges Pompidou. Je dirais que malgré tout cela, nous avons des relations très amicales qui ne se sont jamais éteintes. C'est une période qui, pour Jean-Philippe, a été terrible. J'étais aussi à Pitsunda quelques jours avant la mort du président Pompidou, venu rencontrer Brejnev, et j'ai pensé : « Pour nous, maintenant, il n'y a plus qu'une date à prévoir, c'est celle du décès du président. » Ça, c'est pour le passé.

J. Lebrun – Alors, la radio ?

R. Faure – J’ai quitté *L’Aurore* après 25 ans passés dans ce journal et je me suis retrouvé sans rien. Jacqueline Baudrier, qui était présidente de Radio France, m’a appelé. Elle m’a dit : « L’information à France Inter ? On se fait battre par Europe 1. Est-ce que vous voudriez prendre la direction de l’information ? » J’ai accepté, c’était en 1979, et à partir de ce moment-là, je n’ai plus eu aucun contact avec le ministre. À aucun moment, il ne m’a appelé, à aucun moment il ne m’a dit : « Il faudrait faire ceci ». Jamais. Il a été à mon égard extrêmement respectueux de la liberté de la presse. Même dans la radio. Alors, effectivement, nous nous sommes rencontrés avec Jacqueline Baudrier, et moi à ses côtés, pour tout ce qui concernait l’information. Et les trois premières radios locales ont été créées ainsi que Radio bleue, il y en a maintenant 44. Donc, nous nous sommes rencontrés à Laval où il était venu.

Dernière chose que je n’ai jamais racontée, c’était au mois de septembre 1980. Pour la première fois, on me dit : « Le ministre veut vous parler. » Jean-Philippe Lecat m’appelle et me dit : « Nous allons avoir à renommer les présidents de l’audiovisuel, donc il y en a trois... » L’audiovisuel a été évidemment une révolution, avec le président Giscard d’Estaing. Il y avait six sociétés et au bout de trois ans, trois présidents sur six ont été renouvelés et trois ont continué. Jacqueline Baudrier accomplissait son deuxième mandat, elle allait le terminer quelques mois après. Et il m’a dit : « Simplement, j’ai quelque chose à vous dire, c’est que tout le monde peut constater que France Inter a rattrapé Europe 1, que vous avez fait du bon travail ; on pense donc vous nommer président de Radio France. » Je lui ai répondu : « Si je fais bien mon travail, je suis prêt à le continuer, mais là où je suis, parce que Jacqueline Baudrier m’a tendu la main quand je n’avais rien. » Jacqueline Baudrier a été renommée pour la troisième fois et effectivement, si j’avais été nommé président à ce moment-là, six mois après, avec l’élection de 1981, je n’aurais jamais fait France Info. Cela pour vous dire que le ministre de la Communication ne m’a jamais demandé quoi que ce soit, et je dois dire que le président Giscard d’Estaing non plus.

J. Lebrun – La presse écrite, certes. La télévision, la radio sont encore des moyens classiques. Jean-Philippe Lecat avait l’intuition, l’intuition vague nourrie de la lecture du rapport Nora-Minc, qu’il se passait quelque chose, une ébauche de révolution technologique, et il disait : « On part vers ça comme Christophe Colomb vers les Amériques. » Et c’étaient les industries culturelles, c’était la télématique évoquée tout à l’heure par Bertrand Eveno. Qu’en pensez-vous, Véronique Cayla ?

V. Cayla – C’est tout à fait exact. Il avait cette intuition d’une puissance culturelle qui pourrait s’emparer de la technologie pour toucher un public de plus en plus large, c’est ce que sont devenues les industries culturelles. Il est vrai qu’à cette époque-là, il y avait déjà un indice avec le cinéma. J’ai eu le grand plaisir, pendant toute cette période, de m’occuper du cinéma avec lui et avec Bertrand Eveno, et j’en garde un souvenir merveilleux parce qu’on a fait pas mal de choses en peu de temps. Nous avons réussi à rapprocher le cinéma et la télévision qui étaient particulièrement furieux l’un contre l’autre. Claude Contamine s’en souvient sans doute, c’étaient des milieux qui ne s’aimaient pas, qui ne s’appréciaient pas et qui se considéraient un peu comme des concurrents, des exploitants exploités. En créant des filiales de cinéma, filiales de chaînes de télévision spécialisées dans le cinéma, destinées à coproduire ensemble les films, afin de mieux se comprendre et mieux travailler de concert, nous avons réussi à dépasser cet obstacle et à faire en sorte que ces deux professions, qui ne s’adorent pas toujours parfaitement, vivent maintenant ensemble agréablement et de manière très efficace pour le bénéfice, en tout cas du cinéma, et, je pense, de la télévision.

B. Eveno – Véronique Cayla, vous avez aussi avec Jean-Philippe nommé de grands intellectuels dans certaines instances du cinéma.

V. Cayla – Nous avons aussi essayé de redorer les aides sélectives du CNC, enfin celles qui aident la partie la plus artistique du cinéma, et en particulier une aide qui s’appelle l’avance sur recettes, qui était à ce moment-là très chahutée, en particulier au Parlement, notamment par le sénateur Cluzel tous les ans, mais aussi par d’autres sénateurs et d’autres députés. L’avance sur recettes était considérée comme une commission qui ne soutenait que des projets farfelus et souvent peu prisés par des amis proches de la majorité.

Jean-Philippe Lecat a nommé à la présidence de cette commission, non seulement Georges Kiejman et ensuite Danièle Delorme, mais aussi des personnalités comme Milan Kundera, Florence Malraux, Costa Gavras, qui n’étaient pas réellement connus pour leurs opinions gaullistes avérées, et cela s’est très bien passé. Je dois dire que, évidemment, lorsqu’on associe les artistes entre eux, tout ce qui est superficiel, inessentiel par rapport à la création artistique même disparaît, et c’est la création cinématographique qui en est sortie gagnante. Et c’est une preuve de ce que disait Didier Quentin sur la tolérance profonde, le libéralisme et la curiosité réelle à l’égard des artistes de Jean-Philippe Lecat.

Cela a été fondateur pour le CNC qui, depuis lors, a vu ses aides sélectives beaucoup mieux reconnues, et qui a pu repartir de bon pied. Cette initiative s’est tellement bien passée finalement que Jean-Philippe Lecat a créé à cette

époque-là, juste quelques mois avant mai 1981, le fonds de création audiovisuelle, calqué un peu sur l'avance sur recettes qui existe pour le cinéma, fonds qui est l'ancêtre du compte de soutien audiovisuel, qui existe au CNC et qui défend la création la plus audacieuse et la culture dans les productions et les programmes de télévision. Cette deuxième initiative était directement la substance même du « et » de Culture et Communication. On a travaillé vraiment sur le petit *et* entre culture et communication, entre cinéma et télévision, entre culture et télévision, entre cinéma et bien sûr l'ensemble du secteur audiovisuel.





Jean-Philippe Lecat, Jean Favier, Congrès national des Archives, juin 1978



50^e anniversaire des Monuments historiques, 1980.
De gauche à droite : Jean-Pierre Bady, André Chastel, Jean-Philippe Lecat, Jean-Benoît Frèches

II

Patrimoine

Animation

Jean Lebrun

Intervenants

Hubert Aynard • Jean-Pierre Bady • Michel Duchein
Michel Laclotte • Christian Pattyn

Jean Lebrun – Nous avons autour de la table Jean-Pierre Bady, Hubert Aynard, Michel Duchein, Michel Laclotte et Christian Pattyn, qui fut son premier directeur du Patrimoine. Jean-Benoît Frèches et Jean Favier n'ont pu être des nôtres.

Jean-Pierre Bady, nous allons essayer de faire le sommaire, comme avec Bertrand Eveno. Tout à l'heure, nous disions que Jean-Philippe Lecat avait eu une intuition en ce qui concernait le domaine des industries culturelles ; en matière de patrimoine, les tendances sociologiques étaient davantage marquées. Et de ce fait, Jean-Philippe Lecat, pas seulement parce qu'il était passionné d'histoire et lecteur de Pierre Nora, a eu une action importante dans ce domaine.

Jean-Pierre Bady – Le ministère de Jean-Philippe Lecat pendant ces trois années coïncide avec une évolution considérable de la notion de patrimoine qu'a bien analysée Pierre Nora dans plusieurs de ses ouvrages.

Le patrimoine, jusque dans les années 1975-1978, c'était plutôt une notion financière. Il était organisé autour de l'idée qu'il fallait transmettre de façon notariale un héritage à des légataires. Dans ces années, il y a eu une révolution, je pense pouvoir le dire comme cela – Pierre Nora emploie le mot « explosion » – si l'on prend un mot plus simple : une extension de la notion de patrimoine, et qui a couvert le champ culturel.

Le patrimoine, c'était l'héritage du passé dans ses différentes composantes qu'il convenait de conserver, d'animer, de transmettre. C'étaient bien sûr les secteurs traditionnels de l'archéologie, des monuments historiques, des musées, des archives, mais aussi de l'ethnologie, de la photographie et cela était nouveau. La notion de patrimoine a donc connu une mutation profonde.

Jean-Philippe Lecat a été l'artisan de cette extension, de cette évolution. Le moment n'était pas encore venu où tout devient mémoire, devenue ensuite le mot clé, le mot « tarte à la crème » avec les difficultés que pose la mémoire dans le patrimoine. Mais du temps de Jean-Philippe Lecat, il me semble que l'histoire était toujours présente comme socle du patrimoine.

J. Lebrun – Dans l'excellente revue, dont on n'a pas encore parlé, *Culture et Communication*, dans un numéro sur le patrimoine est cité André Chastel, grand maître en la matière, qui définit ainsi le patrimoine : « Ce sont les repères dans le sol et le paysage que chacun interprète à sa manière. »

J.-P. Bady – Je ne peux pas ajouter une meilleure définition à celle d'André Chastel.

J. Lebrun – À cette conception du patrimoine doit s'adapter une direction du patrimoine. Christian Pattyn, on a entendu tout à l'heure l'intervention du président Giscard d'Estaing qui a dit : « C'est curieux, on n'avait jamais pensé à cela. Pompidou a pensé à la chasse, nous, nous avons pensé au patrimoine. » Ce n'est pas seulement le fait de retrouver une fonction essentielle de l'État qu'on avait négligée qui explique la création de la direction dont vous avez été le premier titulaire. Il y avait certainement des raisons d'opportunité politique, un ministre précédent s'était envolé avec l'architecture et avait associé l'architecture à l'environnement...

Christian Pattyn – Absolument. Tout à l'heure le président Giscard d'Estaing a souligné à juste titre que Jean-Philippe Lecat a été le premier ministre chargé de la Culture qui, en grande partie grâce à son directeur de cabinet, Bertrand Eveno, a profondément modifié l'organisation de son ministère.

Bertrand Eveno ne me contredira pas si je dis que la première fois que le ministre a décidé de réunir les directeurs et responsables des services qui étaient en relation directe avec lui, il y en avait vingt-deux. Et quand Jean-Philippe Lecat a quitté le ministère en 1981, il ne restait plus que douze structures directement rattachées au ministre. C'était peut-être encore un peu trop, mais en tout cas c'était un grand progrès. Il fallait du courage pour entamer une telle réforme. Jean-Philippe Lecat est arrivé au ministère au moment où celui-ci vivait un véritable traumatisme.

Michel d'Ornano, en quittant le ministère, avait transféré dans le nouveau ministère qu'il créait, une grande partie de l'ancienne direction de l'Architecture. Lorsque j'ai appris, deux jours avant d'être nommé en conseil des ministres, que je serais le premier directeur du Patrimoine, je vous assure que je n'étais pas candidat. J'étais directeur régional des affaires culturelles à l'époque. J'ai vraiment eu l'impression que j'étais un marin à qui on disait : « Il y a sur la mer un bateau qui est en train de se perdre, allez et tentez de boucher les trous. »

J. Lebrun – Le traumatisme, c'est le départ non seulement de l'architecture, mais de tout ce qui concerne les sites.

C. Pattyn – Les sites avaient été rattachés au ministère chargé de la Protection de la nature et de l'Environnement, lors de sa création par Robert Poujade en 1971. Donc, il y avait déjà eu un premier départ, le bureau des Sites.

J. Lebrun – Les architectes n'étaient pas si mécontents de vous quitter ?

C. Pattyn – Cela dépend desquels. Il y avait des architectes qui considéraient que le rattachement à la Culture était normal, l'architecture étant un art majeur. Yves Boiret, par exemple, membre de l'Institut, architecte et inspecteur général des Monuments historiques, qui a tenu à participer à cet hommage, considérait que c'était très bien que les architectes soient rattachés à notre ministère. C'est vrai qu'il y avait d'autres architectes qui considéraient que, puisque le ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, ce nouveau ministère de Michel d'Ornano, avait vocation à regrouper tous les services qui s'occupaient de l'aménagement de l'espace, il était plus logique qu'ils fussent rattachés à ce nouveau ministère.

Cette réforme entraînait des conséquences considérables pour l'administration centrale et les services extérieurs de notre ministère et, en particulier, d'importants transferts de personnel. Jean-Philippe Lecat a été tenace dans la répartition des tâches et des moyens entre les deux ministères. Il a voulu constituer une nouvelle direction qui réunisse des services dispersés pour faire en sorte que cette direction du Patrimoine soit cohérente. Les bâtiments civils, les palais nationaux et tout le secteur des monuments historiques restaient au ministère, le bureau des fouilles et le secrétariat de la commission chargée de préparer l'Inventaire des richesses artistiques de la France étaient désormais intégrés dans la nouvelle direction du patrimoine, ainsi que la photographie, secteur suivi au cabinet par un ami de Jean-Philippe Lecat, Michel Delaborde, artiste, photographe tout à fait remarquable et, de surcroît, bourguignon ! Par ailleurs, dès 1978, le ministre crée une commission pour réfléchir à la mise en place d'une mission du patrimoine ethnologique.

En ce qui concerne la photographie, je voudrais saluer ici la présence de Maryse Cordesse, et rappeler qu'elle est toujours à la tête de la fondation Jacques-Henri Lartigue voulue par le président de la République, et que Jean-Philippe Lecat a mise en place.

J. Lebrun – Pouvez-vous revenir, Christian Pattyn, à la question de l'ethnologie ? Elle va nous permettre une première fois de parler un peu plus précisément du rapport que Jean-Philippe Lecat entretenait avec l'idée régionale. La mission du patrimoine ethnologique était aussi portée, comme la notion de patrimoine, par les grands travaux d'ethnologie de l'époque, par les études de M^{me} Verdier, par les livres d'Emmanuel Le Roy Ladurie, sans parler de *la Soupe aux herbes sauvages* d'Émilie Carle et de la littérature régionaliste qui était à son zénith.

C. Pattyn – En 1978, on met en place d'abord une mission de réflexion, au sein de laquelle Isac Chiva jouera un rôle déterminant. À la suite du rapport remis au ministre, un conseil est créé et un organisme permanent, la mission du Patrimoine ethnologique, dont la responsabilité est confiée à Élisabeth Fleury Lévy. Dès l'origine, il est prévu de nommer dans chaque direction régionale des affaires culturelles un conseiller pour l'ethnologie. Dans ce domaine, la proximité avec le terrain est essentielle.

J. Lebrun – Qu'est-ce que le patrimoine comptait comme monuments modestes qu'il fallait protéger, et comment envisageait-on cette question ?

C. Pattyn – Amoureux de l'histoire, Jean-Philippe Lecat était très attaché aux grands monuments. Parce qu'il était bourguignon, il était également très sensible à la beauté et à la qualité du patrimoine rural. Les églises, bien sûr, mais également toute l'architecture vernaculaire. Et il n'est pas étonnant que l'une des mesures les plus importantes de l'année du patrimoine, en 1980, ait été précisément la création d'une nouvelle ligne budgétaire pour l'aide à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine rural non protégé. Ces crédits gérés entièrement dans nos services déconcentrés permettaient de subventionner la restauration de lavoirs, de bâtiments agricoles, de moulins, etc.

J. Lebrun – On va y venir dans un instant. Je vous suis reconnaissant de parler des crédits. C'est la première fois que le mot est prononcé depuis le début de cette séance, on y reviendra. Jean-Pierre Bady, vous souhaitez intervenir ?

J.-P. Bady – Je veux simplement dire que dans l'opinion générale jusqu'alors, les monuments historiques étaient quelque chose d'assez sacré, d'impressionnant, on les respectait. Introduire l'ethnologie pour accompagner la compréhension et la vision du patrimoine historique des grands monuments,

mais aussi des plus petits, c'était donner une dimension plus humaine au patrimoine. D'où le succès de cette notion, comme je l'ai dit tout à l'heure.

J. Lebrun – On va prendre l'exemple de la Bourgogne pour voir comment s'y est organisée l'Année du patrimoine. Il faut qu'on vide cette question de la Bourgogne, qui est aussi importante pour Jean-Philippe Lecat que celle du Bourbonnais pour le sénateur Cluzel. Mais qu'est-ce que cette Bourgogne ? C'est une Lotharingie survivante ? Hubert Aynard, Jean-Philippe Lecat était de Lotharingie, en même temps que de France ?

Hubert Aynard – Je pense que la Bourgogne est avant tout très diverse, cela a été dit tout à l'heure. Chaque fois qu'on parle de la Bourgogne, on dit : le vin ! En réalité, il y a la forêt, il y a aussi le Morvan, il y a la plaine. Et c'est justement ce que Jean-Philippe Lecat a su si bien fédérer. Je pense qu'il a fait un travail très important, en faisant travailler tous les Bourguignons ensemble, sans souci de concurrence, sans souci de se gêner l'un l'autre. C'était un travail qui a démarré en 1980 par cette très belle Année du patrimoine.

J. Lebrun – J'ai oublié de vous situer, Hubert Aynard : vous êtes un « membre de la Sainte-Trinité » ! La Sainte-Trinité, c'est Alésia, Bussy-Rabutin, Fontenay.

H. Aynard – C'est ce que je voulais dire quand vous m'avez posé la question. Je voulais aussi préciser que je porte ici la voix d'un propriétaire privé d'un grand monument français, classé patrimoine mondial : l'abbaye de Fontenay. Notre famille depuis deux cents ans le sauvegarde, le maintient avec l'aide de l'État bien entendu, et je le salue ici, mais c'est parfois très vertigineux. Je voulais dire ici en toute amitié, avec le souvenir de Jean-Philippe Lecat, qu'il a été pour nous un soutien de presque tous les instants. Car chaque fois que nous avons de grands soucis, nous nous disions : « Il faut demander à Jean-Philippe ce qu'il en pense », et Jean-Philippe organisait immédiatement des réunions entre nous tous, tous ceux de la Bourgogne, et particulièrement ceux de ce triangle : Alésia, Bussy-Rabutin, Fontenay.

Jean-Philippe Lecat avait pressenti, il y a bien longtemps cet Alésia qui va démarrer maintenant. Cette idée de Louis de Broissia va enfin voir le jour cette année.

Nous ne pouvons que remercier Jean-Philippe d'avoir pressenti tout cela. Nous gardons le souvenir d'une réunion à Montbard, autour de Jean-Philippe qui avait cette bienveillance dont on a parlé, mais aussi ce magnétisme qui lui permettait de réunir des personnes très diverses, de les faire travailler ensemble pour avancer.

J. Lebrun – Parlons de l'Année du patrimoine. J'aimerais que vous nous apportiez quelques éclairages nouveaux. J'imagine que ce fut un travail collectif.

Quand on interroge plus tard les créateurs de la Fête de la musique, on s'aperçoit que le ministre au départ n'était pas du tout convaincu par la Fête de la Musique, et que dans un premier mouvement, elle avait été portée par tel ou tel de ses collaborateurs. Comment a été créée cette Année du patrimoine ?

C. Pattyn – Lorsque Jean-Philippe Lecat m'a reçu pour m'annoncer que le conseil des ministres venait de me désigner pour avoir l'honneur de créer la direction du Patrimoine, il m'a dit : « Le président de la République m'a également demandé que vous prépariez l'Année du patrimoine. » Nous avons créé une mission dont Claude Roux a été chargée. Elle a été d'un dynamisme exceptionnel, et en partie grâce à elle, cette Année a été un grand succès. L'idée de départ, qui n'était pas évidente à l'époque, était de ne rien imposer à partir de l'administration parisienne, de faire un appel à projets relayé par nos Drac et des campagnes de communication. Les projets ont afflué et, selon leur importance et leur intérêt, il a été décidé de les subventionner avec des crédits dédiés à cette opération ou de leur donner le label de l'Année du patrimoine. Ce sont ainsi des centaines d'action qui ont été organisées dans toutes nos régions et qui ont donné un énorme retentissement à cette opération sur tout le territoire.

J. Lebrun – Vous esquissez là une question très importante, aussi importante que celle des crédits, c'est celle de la « conception » de la « décentralisation », je mets beaucoup de guillemets aux mots. Il faudra vraiment qu'on revienne là-dessus. Le patrimoine, c'est aussi la direction régaliennne des Archives. Du moins, c'est la direction voisine. Michel Duchein, vous qui avez une longue expérience des Archives, est-ce que vous diriez que Jean-Philippe Lecat a été le ministre qui s'est intéressé le plus aux Archives ?

Michel Duchein – Indéniablement, Jean-Philippe Lecat n'a peut-être pas été le seul ministre, mais certainement l'un des ministres qui se sont le plus intéressés aux Archives. Et cela a été ressenti très vite aux Archives. Le hasard faisait que, un mois après sa prise de possession du portefeuille de la Culture et de la Communication, il y avait le congrès national des Archives. Il est venu, il y a assisté, il a fait un discours resté dans les mémoires. C'était d'autant plus remarquable que la chose ne s'était pas produite depuis longtemps. Et de ce jour-là, les archivistes, le directeur général des Archives, Jean Favier, ont senti qu'ils avaient en Jean-Philippe Lecat quelqu'un qui s'intéressait à eux. Et ce qu'on vient de dire sur la conception du patrimoine recoupe précisément ce que les archivistes souhaitaient. C'est-à-dire que les Archives fassent partie d'un patrimoine qui ne soit pas quelque chose de mort, de figé, mais quelque chose de dynamique.

Jean-Philippe Lecat a eu assez tôt l'occasion de matérialiser cette vision par le vote de la loi sur les Archives. Cette loi, ce n'est pas lui qui l'a lancée, la

procédure était déjà en marche avant qu'il ne devienne ministre, mais il l'a prise à cœur et il l'a menée à bien dans des conditions qui n'étaient pas, je dois le dire, toujours très faciles.

Qu'était cette loi sur les Archives ? La France avait pris un retard extraordinaire dans ce domaine, alors que tous les pays d'Europe et même d'Amérique avaient fait voter des lois sur les Archives nationales et les archives publiques, depuis déjà dix ou quinze ans. La loi sur les Archives en France remontait à l'an II. On se référait toujours à la loi de l'an II. Je n'ai pas besoin de vous dire que cela ne correspondait plus tout à fait aux réalités de 1978. Et cette loi a suivi son chemin, non sans difficultés. Il a fallu qu'elle passe deux fois au Sénat, et je me rappelle très bien la séance de décembre 1978, où Jean-Philippe Lecat, au banc des ministres, a défendu cette loi.

Qu'a créé cette loi de nouveau ? Elle a donné une définition légale des archives publiques et des archives privées, ce qui était jusque-là souvent assez flou. Ensuite, et dans un esprit très libéral qui correspond tout à fait à ce qu'on a dit tout à l'heure de Jean-Philippe Lecat, il était question d'ouvrir au maximum l'accès aux archives. Les archives publiques bien sûr, mais aussi les archives privées, dans toute la mesure du possible. À cette époque-là, on a mis dans cette loi une règle générale d'accès aux archives, avec un délai de trente ans. Aujourd'hui on a raccourci ce délai, mais à l'époque ça paraissait quelque chose d'extraordinairement libéral, puisque les historiens passaient leur temps à dire qu'on ne pouvait pas consulter les archives, qu'elles étaient fermées, que c'était un monde clos. « Archives interdites », je me rappelle le titre d'un livre de l'époque. Mais ça ne s'est pas passé tout seul, parce que ce délai de trente ans ouvrait à la recherche des archives dont certaines concernaient des faits relativement récents, et pour lesquels étaient intervenues des personnes encore vivantes.

J. Lebrun – Mais, Michel Duchein, il y a le texte de la loi, très difficile à faire passer, et il y a ensuite les décrets d'application. Si j'en crois le rapport Braibant qui a fait le bilan de la loi de 1978, les décrets d'application bridaient beaucoup les principes d'ouverture que vous venez de défendre.

M. Duchein – Bien entendu, l'ouverture n'est pas absolument générale, il faut protéger la vie privée. Je me rappelle très bien l'intervention d'un député qui siégeait sur les bancs de gauche de l'Assemblée et qui aurait voulu que l'on mette dans la loi que les archives n'étaient ouvertes qu'aux chercheurs. Jean-Philippe Lecat s'est levé de son banc et a dit : « Mais il n'y a pas de définition légale des chercheurs, toute personne qui vient consulter les archives est un chercheur. Donc on ne peut pas faire une discrimination entre les citoyens français chercheurs et les citoyens français non chercheurs. » L'amendement

a été refusé, bien entendu. Mais cela n'empêche pas que cela a continué à soulever des difficultés, je pense que cela en cause encore maintenant.

Une chose aussi dont il faut être reconnaissant à Jean-Philippe Lecat, c'est que les décrets d'application de la loi ont tous été promulgués moins d'un an après le vote de celle-ci. Ce qui n'est pas toujours évident pour toutes les lois.

J. Lebrun – Je n'arriverai pas à vous faire dire qu'ils étaient restrictifs !

M. Duchein – Parmi les joies qu'il a eues, il a eu celle de faire entrer aux Archives nationales les archives de la famille Napoléon, qui sont maintenant l'un des fonds les plus consultés, comme vous pouvez bien le penser. Cela ne s'est pas fait tout seul, parce que ça posait des problèmes patrimoniaux, et c'est la volonté de Jean-Philippe Lecat qui a permis l'entrée de ce fonds.

J.-P. Bady – Je voudrais ajouter un mot, dans la mesure où Jean Favier ne peut, pour des raisons de santé, être présent parmi nous : dans les entretiens que Jean-Philippe Lecat a accordés à Françoise Mosser, est venue la question de la relation entre le ministre et son directeur général des Archives. Jean Favier est allé le voir, en lui disant : « Monsieur le Ministre, bien sûr, à votre disposition, mais vous allez sans doute désigner un conseiller technique pour suivre la question des Archives ? » Et Jean-Philippe Lecat lui a répondu : « Non, pas de conseiller technique, je serai en prise directe avec vous pour traiter de ces questions. » Ce qui montre l'intérêt personnel que Jean-Philippe Lecat avait pour la question des Archives.

J. Lebrun – Et ensuite Jean Favier a été en prise directe avec le président quand il ne l'était plus avec son ministre.

Michel Laclotte, parlons maintenant des musées. On a eu tout à l'heure, par le président Giscard d'Estaing, une version qui, par définition, est autorisée, de l'idée de la création et de la collaboration parfaite entre Gae Aulenti et le ministre de la Culture lors de la préparation d'Orsay. Cela s'est-il passé aussi bien que l'a dit le président de la République ?

Michel Laclotte – Je crains d'être un peu politiquement incorrect. Ça ne s'est pas passé ainsi, je suis désolé.

Je suis obligé de parler auparavant du rôle de Jean-Philippe Lecat dans la création d'Orsay, et de remonter un peu en arrière. Pourquoi Orsay ? Je vois que Jacques Rigaud est là et me suit certainement des yeux.

En fait, tout remonte aux années 1971-1972, lorsqu'on s'est rendu compte que la destruction programmée de la gare d'Orsay était scandaleuse. Un mouvement d'opinion, soutenu par des historiens – je vois également Bruno Foucart qui fait partie de ces historiens qui ont toujours défendu l'architecture, et l'art en général du XIX^e et du XX^e siècle, il l'a prouvé plus tard quand

il était ici même auprès de Michel Guy – un mouvement s’est opposé à cette destruction. Et très tôt, Jacques Duhamel, dont Jacques Rigaud était le directeur de cabinet, a pris la décision d’empêcher la destruction par des moyens tout à fait officiels, qui ont abouti deux ans plus tard à l’inscription du bâtiment aux Monuments historiques. Donc on ne pouvait plus y toucher. La question se posait de savoir que faire de ce bâtiment, et c’est là où je suis un petit peu... vexé, le mot est faible, par l’interprétation qu’en donne le président Giscard d’Estaing, qui la donne également dans ses *Mémoires*, où il a l’air de dire que, grosso modo, cela s’est fait malgré les conservateurs. Cela, je ne peux pas l’admettre. Excusez-moi de prendre aussi nettement parti contre un président de la République. C’est l’interprétation qu’il a eue lui, peut-être.

Mais il ne faut pas oublier que c’est des musées qu’est venue l’idée de consacrer au XIX^e siècle ce grand bâtiment. Pourquoi ? Au moment de la création du centre Pompidou, le Jeu de paume, qui contenait, comme vous le savez, les tableaux impressionnistes, était évidemment trop petit pour accueillir la partie des collections du Musée national d’art moderne, du Palais de Tokyo, qui n’iraient pas à Pompidou. De plus, un mouvement d’opinion également plus général remettait à l’honneur autre chose que l’impressionnisme à la fin du XIX^e siècle, pas seulement l’art académique, l’art nouveau, le symbolisme. Bref, on sentait que le bâtiment était beaucoup trop petit.

C’est de chez nous, du département des Peintures, qu’est venue l’idée que la meilleure formule serait effectivement d’installer à Orsay cet ensemble de collections qui allait s’agrandir au moment du départ des collections vers ce qui allait devenir le Centre Pompidou.

Et c’est le ministre de l’époque, on ne dira jamais assez de bien de lui, Jacques Duhamel, qui a pris la décision de dire oui, d’en parler au président de la République, Georges Pompidou, et c’est à ce moment-là, donc en 1972-1973, que la décision de principe a été prise, non seulement de ne pas détruire la gare, mais d’y installer un musée du XIX^e siècle.

Je passe les étapes suivantes. Quand le président de la République, M. Giscard d’Estaing, est arrivé, il s’est emballé pour le projet et c’est devenu son projet. Alors, je reviens à la réalité historique, il s’en est occupé personnellement, il a suivi personnellement le dossier jusqu’au bout. Donc on a mis en place, avant l’arrivée de Jean-Philippe Lecat, des équipes, un établissement public présidé d’abord par Alain Trapenard, puis par Jean-Philippe Lachenaud, qui, ayant été directeur de l’Architecture, était donc parfaitement à sa place, et on a demandé à un conservateur, moi en l’occurrence, de créer une cellule de conservation, puisque l’idée était déjà inscrite que ce musée serait consacré à la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, sur tous les aspects :

peinture, sculpture, objets d'art, cinéma, photos : un ensemble aussi complet que possible de toute la présentation figurée de cette période.

Nous avons alors créé une vraie collaboration avec des personnalités : Henri Loyrette est devenu ensuite directeur du Louvre, Françoise Cachin directrice du musée d'Orsay lui-même, et tout un groupe de spécialistes... Arrive Jean-Philippe Lecat qui s'intéresse vivement à ce projet et qui a tout de suite pris les choses en main. Ainsi avons-nous construit une image de ce XIX^e siècle en pensant à des collections, et éventuellement des acquisitions que nous pourrions faire. Le texte indiquait bien : seconde moitié du XIX^e siècle. Nous sommes partis là-dessus. Et je me souviens encore, comme si j'y étais, d'une réunion à Orsay, où M. Giscard d'Estaing qui suivait de très près l'opération, en remontant en voiture pour l'Élysée, me dit : « Et où mettez-vous *la Liberté guidant le peuple* de Delacroix ? » Je lui dis : « Monsieur le Président, c'est un tableau de 1831, nous ne le mettons pas. » Il a été absolument furieux, ce qui explique son attitude vis-à-vis des conservateurs et moi, j'étais évidemment extrêmement ennuyé, parce que tout notre travail était en cause.

C'est à ce moment-là que Jean-Philippe Lecat entre en jeu et il a été formidable. Le président de la République était formel, il voulait une grande salle Delacroix, qui n'est pas de la seconde moitié du XIX^e siècle évidemment, et d'autres éléments de programme. Il a su nous défendre, il est venu lui-même, il connaissait évidemment très bien le Louvre – il m'est arrivé de l'accompagner à plusieurs des expositions au Grand Palais ou au Louvre, de voir l'intérêt qu'il portait lui-même directement aux œuvres, sa profonde culture, et le grand intérêt qu'il avait pour toutes ces manifestations artistiques. Il a compris : les tableaux de Delacroix, c'était aussi Géricault, *le Radeau de la méduse*, d'immenses tableaux qui ne tenaient pas à Orsay. Aucun architecte ne pouvait introduire ces énormes tableaux dans le bâtiment. Il a compris que ce n'était pas possible et il est arrivé à en convaincre le président de la République. Si bien qu'au moment du changement de gouvernement, nous nous étions mis d'accord sur un programme pour la seconde moitié du XIX^e siècle et les débuts du XX^e siècle.

Cela a été une bonne chose. Je vais rendre quand même un petit hommage au résultat de cette bataille : cela nous a obligés à réfléchir au programme et à considérer que nous avons peut-être eu tort au début de penser faire partir la seconde moitié du XIX^e siècle de 1863. 1863, c'est une date historique, un peu comme *les Demoiselles d'Avignon* en 1907 pour le cubisme, c'est *le Déjeuner sur l'herbe* et c'est le Salon des refusés. Nous voulions partir de là. Nous nous étions trompés et nous sommes remontés un peu en arrière, au tournant du siècle, en 1848-1850 qui est vraiment un changement, non pas seulement à cause des révolutions dans toute l'Europe, mais aussi en raison de

la naissance du réalisme, et parce que c'est l'apparition de l'architecture verre et fer du Crystal Palace à Londres. Enfin, il y avait une vraie légitimité de choisir la date de 1850.

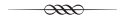
Je conclus en disant un mot pour terminer cette histoire où j'ai été un peu long. Le président Mitterrand évidemment a suivi le projet, mais de façon moins directe, cependant au moment de l'ouverture, il a tenu – c'était en décembre, il y a 25 ans – à ce que le musée soit inauguré par lui-même et par le président Giscard d'Estaing.

J. Lebrun – Je souhaiterais évoquer les crédits des musées. Parce qu'on parle très peu de crédits depuis le début de cette soirée. Comment cela se passait-il en matière de crédits à cette époque ? Jean-Pierre Bady, pouvez-vous en parler, en toute sincérité ?

J.-P. Bady – Il faut rappeler que Jean-Philippe Lecat a soutenu deux lois : une loi sur la protection des collections publiques d'une part, et, d'autre part, une loi programme sur les musées, à la demande de Raymond Barre qui s'intéressait à ce domaine. Et cette loi de programme a apporté un certain nombre de crédits supplémentaires.

M. Laclotte – Y compris pour Orsay, d'ailleurs.

J.-P. Bady – Y compris pour Orsay, pour le Louvre aussi. Et dernier élément sur les crédits : Jean-Philippe Lecat est aussi à l'origine de l'invention du fonds du patrimoine qui permettait de réunir différents crédits du ministère et d'autres sources de financement pour aider à la conservation du patrimoine.





Jean-Philippe Lécot, Pierre Boulez, Grand Prix national de la musique au centre Pompidou, 1980

III

Musique et danse

Animation

Jean Lebrun

Intervenants

Georges-François Hirsch • Emmanuel Krivine
Isabelle du Saillant • Jacques Taddéi

Jean Lebrun – Il faut rappeler que, dans les années 1978-1980, la France est dans une période de crise économique. Le Premier ministre indique que le budget de la Culture ne pourrait pas dépasser 0,5 % du budget de l'État, que la stabilité ou la stagnation, ce n'est déjà pas mal. Mais il est certains secteurs comme la musique où il existe une marge de manœuvre. C'est ce que nous allons évoquer à la table ronde sur la musique et la danse avec Isabelle du Saillant, Georges-François Hirsch, Jacques Taddéi et Emmanuel Krivine. En août 1979, a eu lieu un conseil des ministres où la politique musicale était à l'ordre du jour. Isabelle du Saillant, pouvez-vous nous en parler ?

Isabelle du Saillant – En effet, il paraît que c'est même particulièrement rare. Jacques Charpentier, qui était à l'époque directeur de la Musique, a dit dans une communication à l'Académie des beaux-arts qu'avoir à l'ordre du jour du conseil des ministres le sujet de la musique, ça ne s'était pas produit depuis Louis XI. C'était donc un événement assez extraordinaire.

Ce conseil des ministres a fait passer le budget de 42 millions de francs en 1979 à 77 millions de francs en 1980, sans compter les 7 millions pour le conservatoire de Lyon. Donc, avec les 7 millions du conservatoire, c'est un doublement en un an du budget de l'enseignement musical, de l'enseignement spécialisé. C'est le fait important à retenir.

Je vais revenir sur le fait que Jean-Philippe Lecat était un mélomane comme d'autres membres du gouvernement : Raymond Barre, ou de son cabinet : Raymond Soubie et le président de la République lui-même. Rappelons que lorsque Malraux avait nommé Landowski, il y avait eu un élan considérable pour l'éducation musicale, et nous avons voulu soutenir cet élan en nommant Jacques Charpentier qui était lui-même artiste, organiste et compositeur.

Jean-Philippe a eu des qualités extraordinaires d'ouverture, d'adaptation, d'intérêt pour la musique, ce qui n'est pas toujours si facile, parce que nous sommes un pays d'intellectuels, avant tout, nous sommes un pays cérébral ! On discute du livre, c'est merveilleux, du théâtre aussi, le patrimoine, c'est très intéressant, c'est l'histoire, les archives bien entendu, mais la musique ? Il n'y a pas d'enseignement de la musique à l'ENA ! Et plus grave, il n'y a pas beaucoup d'enseignement musical à l'école. Donc, la musique n'est pas forcément présente dans la pensée de ceux qui s'occupent de la culture.

J. Lebrun – Vous voulez dire, madame du Saillant, qu'il y avait beaucoup de cérébraux autour de Jean-Philippe Lecat ?

I. du Saillant – Oui, c'est exact ! La musique, c'est autre chose et c'est pourquoi j'ai voulu ici être entourée d'artistes, comme Jacques Taddéi qui était directeur du conservatoire de Rueil-Malmaison, et qui est organiste et pianiste. Il pourra nous parler de la musique, à la fois sur le plan de l'enseignement puisqu'il a été directeur du conservatoire, et comme un musicien qui sait à quel point elle est fragile, séduisante, complexe. J'ai voulu aussi que soit présent un chef d'orchestre, Emmanuel Krivine. Emmanuel était alors un tout jeune violoniste, il est devenu chef d'orchestre à Metz pendant que nous étions au ministère, il a ensuite fait une magnifique carrière de chef et il a maintenant un ensemble à lui qui s'appelle la Chambre philharmonique.

J. Lebrun – Commençons par l'enseignement, avec Jacques Taddéi.

Jacques Taddéi¹ – Il faut dire que l'enseignement musical a évolué lentement. C'était une vraie préoccupation pour des parents d'avoir un fils musicien car c'était l'assurance d'avoir un métier de miséreux, donc les conservatoires et les musiciens n'étaient pas nombreux. Les orchestres, Emmanuel en parlera tout à l'heure, n'étaient pas toujours d'une qualité extraordinaire et l'enseignement non plus ne représentait pas toujours l'excellence que l'on aurait voulue.

1. Jacques Taddéi est décédé le 24 juin 2012.

Rappelons que lorsque Marcel Landowski, en 1966, crée la direction de la Musique et de la Danse, sous l'impulsion d'André Malraux, il y avait à peu près 40 000 musiciens dans 40 conservatoires. Et pour donner quelques chiffres, puisque tout à l'heure vous avez parlé de chiffres, en 1981 il y avait un million d'enfants dans les conservatoires gérés ou non par l'État. C'est une très grande différence et c'est un très grand progrès.

Au niveau de l'enseignement professionnel, il y avait en tout et pour tout un conservatoire supérieur qui était celui de Paris, le Conservatoire national supérieur de musique qui existait depuis 1795. Jean-Philippe Lecat a eu l'idée, avec Isabelle du Saillant, de créer un autre conservatoire supérieur qui serait installé à Lyon et confié à l'époque à l'organiste Pierre Cochereau. C'était une grande nouveauté qu'il y ait deux institutions même si, au début, on les a senties comme concurrentes, parce qu'être au conservatoire de Paris, c'était très important, être au conservatoire de Lyon, c'était considéré comme un peu secondaire ! Cependant cette création du CNSM de Lyon a été très importante.

Sur le plan musical, les choses ont beaucoup évolué. C'est sous l'impulsion du ministre qu'ont été créées de nouvelles classes et de nouvelles structures. Il y a eu la création de disciplines nouvelles, notamment les musiques de tradition régionale et rurale, et la création de classes de pédagogie. Faire de la pédagogie, ce n'est pas la vocation des musiciens, mais il était important de savoir enseigner. Je crois qu'on peut résumer et confirmer que le niveau de l'enseignement a beaucoup progressé sous l'impulsion de Jean-Philippe Lecat.

Puis il y a eu aussi, en ce qui concerne la danse, la création de l'École de danse avec Claude Bessy.

J. Lebrun – Isabelle du Saillant, vous êtes allée voir comment l'enseignement musical se développait à l'étranger.

I. du Saillant – Oui, les voyages à l'étranger ont été très utiles. Nous avons fait un voyage passionnant à Budapest, parce qu'on nous avait dit que la méthode d'enseignement musical la plus extraordinaire, la plus performante, était celle qui avait été mise en place en Hongrie par le musicien Kodály. Il avait une méthode qui faisait que tous les enfants en Hongrie, quel que soit leur niveau, chantaient à plusieurs voix et déchiffraient directement des *partita* de Bach. Étaient du voyage, autour de Jean-Philippe Lecat, deux directeurs de conservatoire, Simone du Breuil, et bien sûr Jacques Charpentier. Nous étions complètement éblouis par les démonstrations qui nous ont été faites de l'enseignement de la musique, autant à l'école primaire que dans le secondaire.

Ces contacts ont donné un enthousiasme et un élan pour développer l'enseignement musical et ce qui se passait déjà dans les conservatoires ; par

exemple, Jean-Philippe Lecat a demandé une réforme de l'enseignement du solfège.

J. Lebrun – Il ne faut pas oublier le grand projet de La Villette.

I. du Saillant – L'idée a été d'essayer de faire à La Villette un grand projet musical dans lequel seraient regroupés à la fois un nouveau conservatoire de musique, ce qui a été fait par la suite, et le Musée des instruments de musique, afin de pouvoir prêter les instruments du musée à de jeunes artistes, comme on le fait dans certains pays, notamment aux États-Unis. Il y avait aussi l'idée de mettre dans cet ensemble une salle de concert. Et c'est d'ailleurs comme cela que l'on a demandé à Isaac Stern, quand il est venu donner des concerts, de donner aussi des cours au Conservatoire. J'aimerais maintenant qu'Emmanuel Krivine nous parle des orchestres, et de ce qui a été fait pour la diffusion musicale.

Emmanuel Krivine – J'ai été directeur de l'orchestre de Lyon pendant plus de quinze ans sous le label « orchestre national » : attribuer le label national à certains orchestres est une initiative de Jean-Philippe Lecat. On avait aussi un projet très intéressant, mais qui n'a pas pu aboutir, compte tenu des relations avec le maire de Dijon. On projetait de créer à Dijon un orchestre qui serait Bourgogne-Franche Comté...

Georges-François Hirsch – C'est toujours à l'ordre du jour.

E. Krivine – Oui, c'est toujours à l'ordre du jour. Évidemment ce système à cheval sur deux villes, même si on fait l'opéra dans l'une et le lyrique dans l'autre, ce n'est pas toujours très commode quand les musiciens doivent prendre des autobus entre Besançon et Dijon, mais l'idée était intéressante et très « œcuménique ».

Je voudrais insister aussi sur le conservatoire de Lyon dont vous avez parlé : le nouveau Conservatoire national supérieur de musique (CNSM), où j'ai été moi-même professeur d'orchestre. Au début, j'ai rué un peu dans les brancards, parce que j'estimais que le mot « supérieur » étant dans l'esprit du pays, déjà un pléonisme avec « national », il n'était peut-être pas nécessaire d'ajouter tout de suite « supérieur » avant que le produit existe, mais je me suis rendu compte peu à peu que c'était de grande qualité. Il y avait des professeurs excellents, et il y avait aussi cette ouverture d'esprit, dont vous avez parlé tout au long de cette soirée, qui caractérisait Jean-Philippe Lecat et son entourage.

J'étais très ami avec quelqu'un que vous avez cité tout à l'heure : Michel Delaborde. C'était un photographe merveilleux, très sensible, écorché vif, très cultivé, assez angoissé par le monde politique, bien qu'il fût en même temps attiré par ce même monde. C'est lui qui m'a fait connaître Fontenay, c'est lui

qui m'a fait connaître Reiser, qui m'a fait connaître Zao Wou-Ki ; je lui dois beaucoup.

Je parle de cela parce qu'on trouvait chez eux une ouverture d'esprit, un dynamisme et surtout l'écoute des artistes. Jean-Philippe Lecat avait une modestie mâtinée de curiosité qui faisait qu'on a pu dire depuis, comme quand on lit les livres d'histoire, ou les journaux, toute l'anticipation qu'on appelait « politique de gauche ». Par exemple, les lois Veil, le droit de vote, etc. En fait, je crois que c'est un peu manichéen comme vision, cette expression « la politique de droite ou de gauche », c'étaient des gens ouverts, des gens très intelligents. C'est vrai tout ce que vous avez dit ce soir sur l'humour, la rapidité d'esprit, ça se voyait dans le regard. J'ai bien regardé au début toutes les diapositives qui passaient : Jean-Philippe Lecat avait un air – ce que Mauriac appelait « adolescence prolongée » –, enfin cet œil curieux qui a envie d'être émerveillé. On le voyait chez Jean-Philippe Lecat, et évidemment, cela ne peut donner que de bonnes et belles choses.

Vous avez parlé tout à l'heure de Kodály. Personnellement j'ai visité Budapest en 1965, j'ai rencontré Kodály et j'ai participé au colloque Bartok. Depuis, il est vrai que l'enseignement musical dans notre pays a fait de gros progrès, puisque dans un pays dont le symbole est le coq, vous comprendrez qu'il est difficile de faire des orchestres parce que c'est un symbole, ce n'est pas comme l'ours par exemple. Et donc, on est arrivé à ce terme qu'on emploie en Germanie « personnalité collective », qui, quand elle rencontre la métaphysique, ou disons la transcendance, bref l'inspiration, le désir artistique, donne des merveilles, par exemple la Philharmonie de Berlin, etc. Aujourd'hui, pour un musicien français, ce n'est plus une infamie de passer sa vie dans le groupe. Il n'y a pas de perte des empreintes digitales quand on n'entend plus son son au sein d'un groupe. Je me souviens que, quand j'étais violoniste au sein du conservatoire de Paris et que je n'entendais plus mon son à côté d'un piano, je paniquais. J'avais carrément une perte d'identité. Et je dois dire que maintenant que je suis chef d'orchestre, je me suis bien rattrapé.

Vous voyez, nous avons maintenant cette mentalité qui fait que ce n'est plus infamant de ne pas être un « petit Paganini ». On forme un musicien pour passer sa vie dans un orchestre. Aujourd'hui, l'hypertrophie de l'ego de l'artiste ou du musicien peut s'accommoder de la vie en groupe.

J. Lebrun – Merci Emmanuel Krivine. J'ai compris que vous aviez vu en Jean-Philippe Lecat un homme de majorité d'idées plutôt qu'un homme clivant. On reviendra peut-être sur ce thème dans la dernière table ronde. À vous maintenant, Georges-François Hirsch.

G.-F. Hirsch – Je voudrais d’abord revenir sur la relation qui s’est établie entre les professionnels au sens large, pas seulement de la danse mais d’une manière générale, avec le ministère de la Culture à l’époque où Jean-Philippe Lecat était à sa tête.

Je ne dirais pas que c’était la première fois, parce qu’avec Jacques Duhamel, que j’ai moins bien connu, il y avait un dialogue permanent, grâce à Jacques Rigaud qui avait, si j’ose dire, les mains dans le cambouis tous les jours et qui travaillait avec les professionnels pas après pas. Mais avec Jean-Philippe Lecat, et je dois le dire, dussé-je gêner son humilité, par le truchement d’Isabelle, nous avons commencé un dialogue très fructueux qui a permis de construire nombre de projets.

Nous avons bénéficié d’une conjonction de faits qui étaient assez extraordinaires. Nous arrivions à la fin d’une période extrêmement fructueuse de la création américaine, avec des chorégraphes fabuleux ; je ne les citerai pas tous, mais qui commençaient par Martin Graham pour en venir à des chorégraphes plus contemporains, Twyla Tharp, etc. Et tout d’un coup, on a vu arriver en France des talents extraordinaires : Bagouet, Gigi Cacegliano, Jacques Garnier, Maguy Marin et bien d’autres. Et cela a permis à Béjart de créer tout un mouvement avec de jeunes chorégraphes, de créer des compagnies, de créer le centre d’Angers et bien d’autres organisations qui ont permis à la danse française et à la chorégraphie française de s’épanouir.

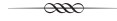
C’est un premier point. Le deuxième point fut un tournant important pour le Ballet de l’Opéra de Paris. Nous sortions de trois mandats de Rolf Liebermann qui avait mené une politique extraordinaire à sa tête, une politique de festivals avec des distributions fabuleuses, avec des metteurs en scène et des chefs d’orchestre prestigieux, qu’évidemment je n’oublierai pas dans l’énumération, j’aurais même dû les citer en premier, parce que pour faire de la musique, il faut d’abord avoir un chef et des chanteurs.

Nous sortions donc de cette période absolument extraordinaire qui avait émerveillé tout le monde. C’était extrêmement difficile de succéder à Rolf Liebermann, et quand Bernard Lefort a été nommé à la tête de l’Opéra, nous avons réfléchi au projet artistique que nous pourrions mettre en œuvre – j’étais à l’époque l’adjoint de Bernard Lefort à l’Opéra de Paris. Nous nous sommes aperçus que, sans faire baisser la qualité des distributions, des chefs d’orchestre et des metteurs en scène, il était peut-être temps de faire en sorte que l’Opéra sorte de ses murs autant pour la danse que pour l’opéra. Nous avons fait un certain nombre d’expériences, dont je me souviens : *Carmen* au Palais des sports, mise en scène par Marcel Maréchal avec une trentaine de représentations, évidemment des dizaines de milliers de spectateurs que nous ne pouvions pas réunir au palais Garnier. Avec le Ballet de l’Opéra, 75 représentations de

la Belle au Bois dormant au Palais des congrès à Paris. Et puis, toute une série de tournées que nous avons organisées en France, avec le ballet que de temps en temps nous scindions en deux parce qu'il y avait – il y a toujours d'ailleurs – 157 danseurs à l'Opéra. Ainsi, nous avons en même temps la capacité de faire à Paris une soirée de ballet et dans des villes françaises, le même soir, une autre soirée.

Je dis tout cela, parce que ça a été effectivement grâce au dialogue que nous avons pu construire avec le ministère de la Culture, avec Jean-Philippe Lecat, avec Isabelle du Saillant, que toutes ces idées sont apparues et cela pour la première fois, c'est peut-être très présomptueux, mais enfin une des premières fois où nous avons commencé à faire en sorte que le Ballet de l'Opéra et l'Opéra de Paris lui-même puissent être connus par un grand nombre de spectateurs dans des manifestations où le public venait en masse.

J. Lebrun – Merci Georges-François Hirsch.





Inauguration de l'exposition Horace Vernet à l'ENSBA, 1980.
De gauche à droite : Jean-Jacques Aillagon, Jean-Philippe Lecat, Jean Musy

IV

Théâtre et arts plastiques

Animation

Jean Lebrun

Intervenants

Jean-Jacques Aillagon • Lucien Attoun
Serge Lemoine • Jacques Rigaud

Jean Lebrun – Lucien Attoun, Jean-Jacques Aillagon et Serge Lemoine, ainsi que Jacques Rigaud vont prendre place pour la table ronde sur le théâtre et les arts plastiques puis nous donnerons leur place aux témoignages personnels.

On n'a pas vu apparaître jusqu'ici les oppositions qui, notamment à partir de 1979 – date de la nomination de Jack Lang au poste de délégué général à la culture du parti socialiste –, existent dans le petit monde de la Culture. On a entendu en revanche Valéry Giscard d'Estaing dire : « Il ne faudrait tout de même pas réduire la culture aux spectacles contemporains. » Comme s'il y avait une opposition entre le monde du spectacle contemporain et le ministère en 1978-1981.

À vous, Lucien Attoun. Donnez l'exemple, parce que vous, vous étiez d'un bord et de l'autre. Vous connaissiez les contestataires, en même temps que les « feudataires ».

Lucien Attoun – Je vais vous raconter une chose : un jour, un responsable syndicaliste culturel est venu me voir à la radio, parce que je devais l'interviewer pour une émission à France Culture. Et il m'a dit : « Je viens d'assister à la pourriture, pardon Monsieur le Président, à la pourriture giscardienne. » Je lui ai demandé : « Qu'est-ce que cela veut dire ? » Il m'a dit : « Je sors du bureau de Jean-Pierre Angrémy »...

J. Lebrun – Grand directeur du Théâtre.

L. Attoun – ... et il m’a raconté tous les projets que Jean-Philippe Lecat souhaitait développer à cette époque. Je vous cite les trois exemples.

Premier exemple : Jean-Philippe Lecat souhaitait qu’Antoine Vitez prenne la direction de Chaillot. Deuxième exemple : il souhaitait que Patrice Chéreau s’installe à Nanterre. Et troisième exemple : il souhaitait que « Théâtre ouvert » que j’avais créé en répondant à un défi de Jean Vilar et qui avait été soutenu immédiatement par un grand ministre de la Culture, Jacques Duhamel s’installe à Paris. Michel Guy avait dit : « Les Attoun doivent rester nomades », je n’ai pas compris pourquoi, mais Jean-Philippe Lecat a dit : « Les “Attoun Théâtre ouvert” doivent s’installer à Paris d’une manière permanente. »

Voilà trois exemples de ce qu’aurait été la prétendue « pourriture » giscardienne, je tiens à en témoigner. Et effectivement, Jean-Philippe Lecat et Jean-Pierre Angrémy étaient pressés que nous trouvions un lieu ; c’était très difficile compte tenu de notre manière de travailler. Un jour, je leur ai dit : « Nous avons trouvé un lieu qui n’est pas un théâtre, qui est le jardin d’hiver du Moulin Rouge, mais qui a une histoire, parce que c’est sous la terrasse où il y avait trois “satrapes” : Jacques Prévert, Boris Vian et le chien de Jacques Prévert ! »

J. Lebrun – À quoi on peut ajouter le théâtre de la Criée à Marseille qui a été confié au dernier moment à Marcel Maréchal.

L. Attoun – Oui, bien sûr. Marcel est parti de Lyon et il était désespéré de voir Roger Planchon devenir directeur d’un théâtre national. Grâce à Jacques Duhamel, il s’est installé à Marseille, il a pris le Gymnase, puis la Criée.

Je dis cela, parce que j’ai peu rencontré Jean-Philippe Lecat, mais j’ai trouvé qu’il avait souffert d’avoir été le porte-parole du président de la République, et aussi d’avoir ce titre : ministre de la Culture et de la Communication. Ce « et » posait problème. Je voudrais ajouter que si 1980 était l’année du Patrimoine comme on l’a rappelé, je crois que Jean-Philippe Lecat avait compris que le patrimoine, s’il n’était pas renouvelé, allait se dessécher, et il a donc travaillé et soutenu des initiatives nouvelles, comme un théâtre d’essai et de création.

J. Lebrun – Tout cela c’est à Paris, il faut également que l’on parle des régions. On a déjà vu surgir la question de la décentralisation. Jean-Philippe Lecat voulait-il continuer une politique de décentralisation ? Il disait : « Le vin de Bourgogne, c’est un vin décentralisé qu’on aurait transféré de Paris ? Le vin de Bourgogne vient des ressources de la Bourgogne. » Comment envisageait-il cette question du surgissement de la création dans les régions et l’initiative des collectivités locales ?

Jacques Rigaud* – Dans la longue série des vingt ministres de la Culture qui se sont succédé depuis 1959, Jean-Philippe Lecat est l'exemple peut-être le plus achevé d'un homme politique, au sens profond du mot, et d'un homme de culture. Sous la III^e République, c'était très courant qu'un homme politique, un homme d'État, fût également un homme cultivé, ce n'est plus le cas maintenant ! Et je crois que Jean-Philippe Lecat a été l'un des derniers exemples d'un homme de haute culture, qui était en même temps un homme politique, contrairement à Françoise Giroud, à Michel Guy, à Maurice Druon, que Georges Pompidou avait eu la curieuse idée de nommer comme successeur de Jacques Duhamel. Jean-Philippe Lecat était un homme politique de sa génération, à l'époque où, dans les années 1970, le jacobinisme cédait la place à l'esprit de décentralisation. Le paysage culturel français a été métamorphosé depuis quarante ans. Songez que dans les années 1960, les régions n'existaient pas et que les départements géraient un patrimoine culturel assez limité. Quant aux villes, à part quelques brillantes exceptions, comme Strasbourg, Bordeaux, Toulouse et quelques autres, elles considéraient la culture comme un fardeau, avec une bibliothèque poussiéreuse, un musée sommeillant, un théâtre pour les tournées Baret-Karsenty. C'est la IV^e République qui a amorcé la décentralisation dramatique.

J. Lebrun – Le mot « décentralisation » convenait-il à Jean-Philippe Lecat ?

J. Rigaud – Je n'aime pas le mot de « décentralisation » parce qu'il est hautement jacobin. « Cela descend de l'État », l'État condescend à attribuer des responsabilités. C'est l'inverse qui s'est produit. Il y a eu un réveil de la vie culturelle, de la société civile, un besoin de culture. Et par conséquent, Jean-Philippe Lecat a profité de ce mouvement, les directions régionales que nous avons commencé à créer au début des années 1970 ont couvert l'ensemble du territoire. Jean-Philippe Lecat parlait, comme pair à compagnons, aux maires des villes, ses collègues. Et c'était la première fois après Jacques Duhamel qu'un élu local expérimenté se trouvait à la tête du ministère de la Culture.

Mais, sans vouloir esquiver la question, tout ce qui a été dit ce soir, et notamment une remarque incidente du premier orateur sur la culture vivante, qui tiendrait lieu de politique culturelle, pourrait faire croire qu'il y a deux politiques culturelles. Et c'est la crainte que Jacques Duhamel en 1971 m'avait exprimée : « Je crains qu'il y ait deux politiques culturelles, une politique du patrimoine et une politique de l'action culturelle, les deux s'ignorant mutuellement. Quand on veut faire de l'action culturelle, on coule du béton ! » Et il a ajouté : « Ne pourrait-on pas trouver des lieux qui seraient à la fois des lieux de patrimoine et des lieux de culture vivante ? »

* Jacques Rigaud est décédé le 6 décembre 2012.

Tout le souci, toute la préoccupation de nombreux ministres de la Culture, notamment de Jean-Philippe Lecat, ont été de réconcilier le patrimoine et la création pour faire une vraie politique culturelle. Et l'homme de culture qu'était Jean-Philippe Lecat avait parfaitement compris qu'il n'y avait pas de politique du patrimoine sans la création. Georges-François Hirsch l'a dit, d'autres aussi : que serait l'opéra s'il n'y avait pas les créateurs, que ce soit les metteurs en scène ou les plasticiens qui viennent apporter un regard nouveau sur une œuvre ? Le patrimoine n'est pas refermé sur lui-même, il se nourrit de la création. Et que serait une politique de création qui ignorerait le patrimoine ?

J. Lebrun – Comment les élus locaux étaient-ils co-créateurs des politiques culturelles ? Le théâtre de la Criée de Maréchal, était-il pensé avec Gaston Deferre et Edmonde Charles-Roux ?

J. Rigaud – Beaucoup de ces élus n'étaient pas des familiers de la culture, les meilleurs d'entre eux ont compris que la question du sens de la vie, de la convivialité, de ce qui n'est pas seulement matériel, allait prendre dans la conscience du public une importance croissante. On était à la période des Trente Glorieuses. Il y avait les progrès de l'éducation, de la formation, le besoin de culture. La pratique, la fréquentation des œuvres devenaient une nécessité, et donc les élus, sans trop savoir où ils mettaient les pieds, ont compris que c'était important. Car il y a chez les élus, beaucoup plus que chez les technocrates, le pressentiment de ce que le public souhaite, attend, ou n'ose même pas exprimer, mais qu'il ressent. Et ce qui est frappant, c'est que, du nord au sud, de l'est à l'ouest, de la droite à la gauche, ce mouvement a été général et ce fut une prise de conscience de l'importance de la culture. Les élus avaient compris que c'était pour une ville ou une région un facteur d'identité et de rayonnement. Ils avaient compris aussi que cela les mettait en rapport avec d'autres interlocuteurs que leurs interlocuteurs habituels, administration, autres élus, etc. Ils pouvaient rencontrer des créateurs, des médiateurs, des opérateurs culturels et sociaux qui ont d'autres langages, d'autres références, d'autres méthodes, et que de ce choc culturel résulterait un mouvement qui allait se développer.

J. Lebrun – Si je comprends bien, on en était au temps de l'expérimentation dans ce domaine. Le laboratoire, n'était-ce pas la Bourgogne ?

Serge Lemoine – En effet, si je suis là c'est uniquement parce que j'étais à l'époque le conseiller artistique de la région de Bourgogne : je m'occupais des arts plastiques et de la commande publique. Comme on l'a rappelé à plusieurs reprises, non pas dans le désert administratif et culturel, mais au moment où toutes ces choses-là ont commencé à être mises en place. C'est vrai que j'ai personnellement beaucoup parlé avec Jean-Philippe Lecat – Bertrand Eveno

peut en témoigner – de tout ce qui concernait les problèmes de la région, les problèmes locaux, notamment à propos de la création artistique et, bien évidemment, de la position et de la situation des artistes.

C'est vrai qu'à ce moment-là, Jean-Philippe Lecat était particulièrement attentif à ce qu'on prenne en compte la situation de la création artistique pour qu'on puisse développer une action en ce sens en région.

J. Lebrun – Pouvez-vous donner des exemples qui illustreraient ou infirmeraient les propos de Jacques Rigaud ?

S. Lemoine – Les exemples sont très nombreux. Jean-Philippe Lecat a eu l'idée de lancer cette année du Patrimoine, qui a bien sûr été particulièrement bien illustrée en Bourgogne. Je lui ai donc proposé de faire quelque chose pour la création artistique dans le cadre de l'année du Patrimoine. En fait, c'était montrer comment toutes les commandes publiques faisaient déjà partie du patrimoine, dès le moment où elles avaient été installées et inaugurées. Et ainsi, la création artistique devenait le patrimoine de demain. Cela, je crois qu'il l'avait parfaitement compris. Et l'on voit bien comment au fur et à mesure, ces choses-là se sont imposées.

Dans les années 1970, donc avant 1981, il y a eu beaucoup d'initiatives, on l'a rappelé tout à l'heure, par exemple la loi cadre qui a concerné les musées et qui a permis le développement de la rénovation. Bien des actions entreprises en 1981 avaient été semées dès la fin des années 1970.

J. Lebrun – C'est apparu plus d'une fois dans nos débats. Lucien Attoun ?

L. Attoun – Je voudrais confirmer très rapidement ce qui vient d'être dit. Tout à l'heure, j'ai annoncé trois projets, mais Antoine Vitez n'est devenu directeur qu'en 1981. Et Antoine Vitez, qui était un homme très honnête, m'a dit : « Je fais une conférence de presse à Avignon et j'annonce que c'est Jean-Philippe Lecat qui m'a nommé, et non pas son successeur. » De même qu'il est important de dire que, contrairement à ce qu'on laisse dire, toute la France n'était pas généreusement culturelle. Dans les régions, les choses se sont faites lentement, mais elles se sont faites. On parle tout le temps de la Bourgogne, mais on oublie que c'était le patrimoine de Jacques Copeau, pas seulement de Pascal Copeau comme on l'a cité tout à l'heure. Et même à Bordeaux, où Jacques Chaban-Delmas était maire, combien d'années a-t-il fallu avant qu'il y ait un centre dramatique national ?

Je voulais simplement « mettre un bémol », parce que, comme disait André Malraux : « La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié », lui-même ayant oublié de citer Édouard Herriot qui avait prononcé cette phrase en 1936.

J. Lebrun – Puisqu'on évoque le théâtre, Catherine Tasca, pouvez-vous nous parler de la nomination de Patrice Chéreau à Nanterre ? Comment les choses se sont-elles passées ?

Catherine Tasca – Je pense que le ministre souhaitait beaucoup que Patrice Chéreau puisse prendre une charge de cette nature, et il se trouve que Patrice ne souhaitait pas y aller tout seul. Donc, nous nous sommes rapprochés et il m'a demandé si j'étais prête à aller à Nanterre avec lui, et cela s'est fait sans beaucoup de difficultés.

Ce qui a été plus difficile ensuite, c'est de trouver les justes réponses à nos demandes, car nous avions, Patrice et moi, une idée assez précise de ce que nous voulions faire à Nanterre. Cela supposait des moyens, et comme toujours pour tout directeur nouvellement nommé, il y a une négociation ferme qui s'engage avec le ministre et son cabinet, pour ne pas partir sur un mauvais pied.

J. Lebrun – Est-ce que vous avez été l'objet de pressions de la part de la délégation à la culture du parti socialiste, très agissante en 1979-1981, et qui commençait à fédérer les hommes de théâtre pour préparer l'élection présidentielle ? Avec, d'un côté, l'idée d'arracher des gens visibles au parti communiste et puis, de l'autre côté, l'idée de faire front face à Giscard d'Estaing. Il y avait des réunions organisées par Jack Lang, me semble-t-il ?

C. Tasca – Oui, mais je dois à la vérité de rappeler que je n'étais pas mêlée à ces jeux-là, et que je me suis engagée avec Patrice dans l'aventure de Nanterre sans considérer que c'était une « prise de pouvoir du parti socialiste ».

J. Lebrun – Mais on ne vous demandait pas un soutien ?

C. Tasca – Non, absolument pas. Je vois ici beaucoup d'amis, qui ont vécu ces moments avec moi, qui me connaissent. Je n'étais pas à l'époque une personnalité connue.

Non, franchement il n'y a eu aucune pression à ce moment-là. Le problème était de remettre en route une entreprise qui avait joué un rôle tout à fait important sur le plan du théâtre, autour de Debauche. Il y avait vraiment besoin d'une relance, d'un nouveau projet. Je peux dire très tranquillement que cela n'avait pas grand rapport avec la situation politique de l'année.

J. Lebrun – Monsieur le ministre, je me tourne maintenant vers vous : est-ce que Jean-Philippe Lecat avait bien réalisé que le monde culturel devenait un objet politique, alors que François Mitterrand avait été convaincu par Jack Lang que c'était très important politiquement ?

Jean-Jacques Aillagon – Je tiens tout simplement à rappeler que si Jean-Philippe Lecat a été appelé par Valéry Giscard d'Estaing pour jouer un rôle

important dans sa campagne pour les présidentielles, c'est qu'il considérait sans doute que la culture occupait une place particulièrement importante dans le paysage politique, dans le paysage culturel, dans le paysage social de notre pays. Et je crois que, malgré la défaite de Valéry Giscard d'Estaing en 1981, la position que l'ancien ministre de la Culture avait occupée dans cette campagne préfigurait le rôle que Jack Lang jouerait auprès de François Mitterrand quelque temps après.

L. Attoun – Je voudrais ajouter qu'avant Jack Lang, d'autres personnalités ont joué un rôle important auprès de François Mitterrand. Il y avait Bernard Pingaud, François-Régis Bastide, Dominique Taddéi qui avaient réuni en 1978 un certain nombre d'intellectuels et d'artistes qui n'étaient pas catalogués socialistes, et ils ont à cette époque beaucoup réfléchi. D'ailleurs le futur président nous avait réunis. Il nous a dit : « On a deux heures de libre, alors je vais vous dire de quoi il ne faut pas parler. » Pendant une heure et quarante minutes, le candidat a évoqué ce dont il ne fallait en parler ; il restait alors vingt minutes pour parler à notre tour !

J. Lebrun – Je note que vous alliez donc aux réunions de François Mitterrand en 1981.

L. Attoun – Oui, j'ai été le seul à lui poser une question, à laquelle d'ailleurs il n'a pas répondu !

J. Lebrun – Jean-Jacques Aillagon, on dit que Dominique Taddéi insistait beaucoup sur le socioculturel, sur l'enseignement et on a dit – c'est la vulgate et je ne sais pas si elle est exacte – que, lors de son remplacement par Jack Lang à la délégation socialiste pour la culture, l'orientation fut différente.

Mais revenons à ce qui vous intéressait, à ce qui intéressait Dominique Taddéi à cette époque-là. On va rebondir avec vous, évoquant vos souvenirs de jeune homme sur les questions d'enseignement.

J.-J. Aillagon – C'était essentiel. Il se trouve que j'occupais une fonction à cette époque-là à l'École nationale supérieure des beaux-arts. J'avais été détaché en 1976 du ministère de l'Éducation nationale au ministère de la Culture, à la demande de Michel Guy. Quand je suis arrivé au ministère de la Culture, Michel Guy n'était plus là ! J'ai donc vécu ensuite sous l'autorité de plusieurs ministres, et j'ai d'ailleurs pu en quelques années mesurer la volatilité de cette fonction de ministre de la Culture, puisque, quand Jean-Philippe Lecat a été nommé au mois d'avril 1978, j'avais déjà connu trois autres ministres de la Culture : Michel Guy, Françoise Giroud, et de façon brève, Michel d'Ornano, avant que Jean-Philippe Lecat n'ait la chance d'exercer cette fonction pendant trois années quasiment pleines.

J. Lebrun – Il était le dixième après Malraux.

J.-J. Aillagon – Il était le dixième après Malraux et je crois que, quand on fait la liste des ministres de la Culture au cours des vingt dernières années, en tout cas jusqu'à Frédéric Mitterrand, on se rend compte en effet du nombre impressionnant de talents qui ont été accumulés dans ce ministère. Et parfois, à force de les accumuler, ne les a-t-on également un peu gâchés ? Mais enfin, nous sommes là pour parler de Jean-Philippe Lecat.

Christian Pattyn rappelait la création de la direction du Patrimoine et le désir de Jean-Philippe Lecat de rationaliser l'organisation de son ministère, de mettre fin à ce tête à tête entre le ministre et ses vingt-deux responsables de directions ou de services. Pour ma part, je tiens à rappeler que si Jean-Philippe Lecat a créé en effet une direction du Patrimoine, il a également créé ce qui allait devenir plus tard, en 1982, la délégation aux Arts plastiques, une délégation à la Création, aux Métiers artistiques et aux Manufactures, soulignant en effet que ce domaine était un domaine éminent de l'action de l'État.

Bien sûr, il ne partait pas de rien. L'action culturelle de l'État avait déjà été fortement marquée auparavant par des personnalités comme Bernard Anthonioz, au sein du service de la Création artistique, mais pour la première fois en rassemblant : le service de la Création artistique, l'inspection de la Création artistique, le service des Enseignements artistiques, les Manufactures nationales, Jean-Philippe Lecat montrait qu'une vraie politique de l'État dans ce domaine, une politique globale était possible. Une politique qui, en tout cas à mes yeux, avait l'immense qualité première de bien souligner que le patrimoine et la création ne sont pas deux réalités antagonistes, opposées. Vous savez qu'une idée qui m'est tout particulièrement chère est que le patrimoine et la création vont de pair dans l'action publique, comme d'ailleurs dans la culture des femmes et des hommes.

Deuxième grande idée : il ne fallait pas opposer la création dans son expression la plus noble à la création plus modeste, et notamment toutes celles qui procèdent des métiers d'art, d'où la sollicitude de Jean-Philippe Lecat à l'égard des manufactures.

La troisième grande idée était qu'au sein de ce dispositif un certain nombre d'institutions méritaient de la part de la part du ministre une attention toute particulière. Je pense notamment aux musées. L'une des grandes œuvres de Jean-Philippe Lecat est la loi programme sur les musées. Elle a bénéficié au musée d'Orsay, au futur musée Picasso, au château de Versailles, et également à d'autres musées en région, comme par exemple la collection Masurel à Villeneuve-d'Ascq, ou la collection Lévy à Troyes.

Il y avait donc une action de l'État dans le domaine des musées, des arts plastiques, des enseignements artistiques, une action en faveur des métiers d'art et des manufactures, une vision globale que je trouve extrêmement prémonitoire et qui a été amplifiée à partir de 1982 quand Jack Lang a désigné Claude Mollard comme délégué aux Arts plastiques.

Je tiens aussi, puisque j'évoque son nom, à rappeler le souvenir d'une personnalité très proche de Jean-Philippe Lecat. Il s'agit de Michel Tourlière qui a été le premier – et le seul, puisque la délégation a ensuite évolué – délégué à la Création artistique, aux Métiers artistiques et aux Manufactures. Michel Tourlière était comme lui bourguignon. Il y avait entre eux une forte connivence ; Michel Tourlière avait une expérience extrêmement intéressante : il avait dirigé la manufacture d'Aubusson, l'École nationale supérieure des arts décoratifs. Pendant cette période, Jean-Philippe Lecat a donné aux enseignements supérieurs, sous la tutelle de ce ministère, une importance toute particulière.

J. Lebrun – Jean-Jacques Aillagon, puis-je vous poser une dernière question ? Les budgets étaient faibles : 0,5 %. Était-ce parce qu'il y avait beaucoup moins de grands établissements à soutenir et n'avait-on pas avec un budget faible davantage de marge de manœuvre et de liberté que n'en a un ministre de la Culture aujourd'hui ?

J.-J. Aillagon – Que le budget du ministère de la Culture ait augmenté de façon très sensible, après l'élection de 1981, a été incontestablement une bonne chose. C'est vrai que le budget de ce ministère représentait, à l'époque où Jean-Philippe Lecat était ministre, autour de 0,5 % du budget total de l'État, c'est une portion quasiment congrue. Et on ne peut qu'espérer que dans la répartition des moyens budgétaires de l'État, quel que soit par ailleurs son souci d'économie, on affecte globalement plus de moyens à l'action culturelle. Mais en effet, vous avez raison de le souligner, à ce moment-là le ministère de la Culture était moins chargé d'un certain nombre d'obligations budgétaires, notamment toutes celles qui le conduisent à financer de grands établissements, mais qui sont par ailleurs également une chance pour ce ministère.

Catherine Tasca le sait bien, et beaucoup d'entre nous le savent, ce qui compte dans un budget, ce n'est pas tant sa masse globale que la part de disponibilité qu'on peut y trouver pour engager des actions nouvelles ou des initiatives de soutien à de nouveaux modes d'expression de la création.



Inauguration aux Archives nationales,
Raymond Barre, Jean-Philippe Lecat, Jean Favier

V

L'homme de culture et le ministre

Animation

Jean Lebrun

Intervenants

Yves Cannac • Noël Chahid-Nouräi • Maryvonne de Saint Pulgent
François Lépine • Guy Letellier

Jean Lebrun – J'ouvre maintenant la partie plus personnelle de cet après-midi. J'invite à intervenir : Yves Cannac, Noël Chahid-Nouräi, François Lépine, Guy Letellier, Maryvonne de Saint Pulgent. Yves Cannac, la parole est à vous.

Yves Cannac – Je vais être extrêmement bref, parce qu'en réalité je ne devrais pas être à cette table, étant donné que je n'ai rien partagé avec Jean-Philippe Lecat lorsqu'il était ministre de la Culture, puisqu'au moment même où le président l'a nommé ministre, j'ai quitté l'administration pour l'entreprise. De sorte que nous n'avons eu à cette époque aucune relation particulière. Nous nous sommes connus en réalité entre 1976 et 1978, quand il était porte-parole du président et moi, secrétaire général adjoint de l'Élysée. C'est à ce moment-là que j'ai pu apprécier ses qualités, celles que les uns et les autres ont déjà longuement évoquées et que je répéterai très rapidement. J'ai été frappé par ses multiples compétences de haut fonctionnaire, d'homme politique, d' élu régional, il avait vraiment ces compétences-là, des qualités d'énergie, de détermination et en même temps d'ouverture et de gentillesse. C'était quelqu'un avec lequel il était tout à fait agréable de travailler. Et s'il nous voit ou nous entend en ce moment, ce que je ne sais pas, je voudrais simplement lui dire que nous avons fortement apprécié son action et sa personnalité, et je veux le dire aussi, bien sûr, à son épouse, à ses amis et à vous tous.

J. Lebrun – Noël Chahid-Nourai, vous avez été aussi très proche de Jean-Philippe Lecat.

Noël Chahid-Nourai – Comme disent les psychanalystes, il faut savoir toujours d'où on parle. J'étais conseiller de Jean-Philippe quand il était ministre de l'Information, donc entre 1973 et 1974, à la fin de la présidence Pompidou. Lorsqu'il était ministre de la Culture et de la Communication, j'étais directeur général adjoint du Centre national du cinéma, ensuite, je l'ai connu au Conseil d'État où il était mon assesseur quand j'étais président d'une sous-section du contentieux. On avait inversé « les rapports », comme vous le voyez...

Je préférerais parler de l'avant et de l'après, parce qu'on a beaucoup parlé de la période où il était ministre de la Culture et de la Communication, mais Jean-Philippe n'a pas existé qu'à partir du moment où il a été ministre de la Culture et de la Communication. Il a existé avant, il a existé après, et ce qu'il a été, c'est une continuité. C'était une continuité d'intelligence, une intelligence fulgurante, une intelligence universelle, une intelligence chaleureuse. C'était l'ouverture, une très grande ouverture aux choses, aux hommes et aux femmes naturellement. Et la troisième chose qui m'a beaucoup frappé pendant toute cette période, tant avant 1978 qu'après 1981, c'est son libéralisme. Vous avez dit tout à l'heure quelque chose de très juste, quand vous avez souligné que c'était un homme de majorité d'idées et non pas de clivage.

Quand je suis entré à son cabinet, lorsqu'il était ministre de l'Information en 1973, j'avais une sensibilité de gauche. J'étais partagé entre ma très grande réticence à l'égard du contentieux et ma crainte de tomber dans une droite oppressante et il m'avait dit : « Ne craignez rien, vous ne serez pas trop gêné », c'était sa propre expression. Et à la fin de ce ministère, j'étais son représentant à la commission de contrôle des opérations électorales. Il y a eu un débat extrêmement vif, aujourd'hui cela ferait sourire, sur le point de savoir si Alain Krivine pouvait faire venir un Portugais dans une de ses émissions de radio. Le premier président de la Cour des comptes et le premier président de la Cour de cassation trouvaient cela épouvantable, horrible, et moi, représentant du ministre de l'Information, j'ai soutenu une thèse exactement opposée. Mon voisin, qui était un vénérable préfet, représentant du ministère des Départements et des Territoires d'outre-mer, me dit : « Êtes-vous sûr que vous avez les instructions de votre ministre pour parler en ce sens ? » Je lui ai répondu : « Je ne sais pas très bien. » Ensuite, je suis allé voir mon ministre (Jean-Philippe Lecat) qui m'a dit : « Je vous avais dit, avant que ne preniez cette fonction, que vous pourriez faire ce que vous voulez, à condition que vous le pensiez vraiment. Est-ce que, dans ce cas particulier, vous le pensiez vraiment ? » « Oui, je le pensais vraiment », et j'ai ajouté : « d'ailleurs le président

Chenot m'a soutenu. » Le président Chenot était à l'époque le vice-président du Conseil d'État, à vrai dire je ne sais pas pourquoi il m'a soutenu. Mais en tout cas on a gagné, et je crois qu'Alain Krivine a pu faire venir son Portugais à cette émission. Tout cela est dû à Jean-Philippe Lecat.

J. Lebrun – François Lépine, vous avez été un préfet qui tenait à Jean-Pierre Soisson autant qu'à Jean-Philippe Lecat. Il aurait pu travailler avec François Mitterrand, s'il n'y avait eu en Bourgogne ces circonstances particulières ? On a parlé de Robert Poujade, on n'a pas encore parlé de Jean-Pierre Soisson.

François Lépine – J'ai connu Jean-Philippe Lecat plus tard quand j'étais directeur de cabinet du ministre de la Défense. Il avait une qualité formidable que Maryvonne de Saint Pulgent va pouvoir illustrer mieux que moi, c'était un médiateur. Je ne dirais pas qu'il était comme saint Bernard, à prêcher des croisades, mais il avait réussi dans un domaine tout à fait particulier : le ministre de la Défense, François Léotard, s'intéressait profondément à la culture, ayant été lui-même titulaire de ce poste. Il souhaitait redonner un élan aux militaires qui ont un goût patrimonial exacerbé, et faire en sorte que Vincennes¹ soit un lieu de paix entre la Culture et la Défense, au lieu d'être un lieu d'opposition entre deux ministères qui, chacun, avait des raisons de vouloir conserver ce domaine. Première expérience de cette diplomatie active. Maryvonne de Saint Pulgent dira, certainement mieux que moi, tout ce qui a été fait aussi pour Versailles, et au-delà du château, pour tout ce que les militaires avaient en possession aux alentours.

L'autre moment où je l'ai connu, il n'était plus responsable politique, c'était un ancien ministre, c'était un homme de grande culture, bien évidemment, c'est quand j'étais préfet de la Bourgogne.

J. Lebrun – C'était la guerre avec Robert Poujade, avec Jean-Pierre Soisson ?

François Lépine – Nous étions sous un gouvernement de gauche, le ministre de la Culture n'était pas, en tout cas, son cabinet n'était pas très tendre vis-à-vis des initiatives que prenait Jean-Pierre Soisson, pour des raisons que chacun connaît, ou que chacun comprend. Néanmoins, Jean-Philippe Lecat, au-delà de la compréhension de toutes les attitudes, a réussi plusieurs choses formidables. La première, et je regrette que Louis de Broissia ne soit plus là, parce qu'il était à l'époque président du conseil général, c'est lui qui a permis l'ouverture du Centre d'interprétation d'Alésia, après les refus, et du conseil régional et de la ville d'Alise-Sainte Reine. Et je me souviens d'un très beau discours de Jean-Philippe Lecat où il parlait de la filiation qu'il y avait entre

1. Il a continué à s'intéresser à ce bâtiment, voir témoignage de Christian Pattyn, p. 83.

la décision qui était prise et la volonté de François Mitterrand de faire de ce lieu un lieu d'unité nationale, se référant à Napoléon III.

Et, plus terre à terre, si je puis dire, Jean-Philippe Lecat a été un grand rassembleur autour de l'idée de préserver le Puits de Moïse à la chartreuse de Champmol qui, comme vous le savez, a été la nécropole des ducs de Bourgogne. Le Puits de Moïse était au milieu de l'hôpital psychiatrique appartenant donc au département, et beaucoup estimaient que, n'ayant pas de visiteurs, il fallait le déplacer et le mettre au musée municipal. Donc, Jean-Philippe Lecat a beaucoup fait – je l'ai un peu aidé dans les démarches que nous faisons dans les services de l'État – pour la restauration de ce monument extraordinairement beau de Claus Sluter.

J. Lebrun – Médiateur, rassembleur, je n'ai pas eu tout à fait la réponse à ma question iconoclaste.

F. Lépine – Si, je l'ai dit. Il s'était placé, en l'occurrence pour Alésia, dans la filiation de François Mitterrand.

J. Lebrun – Guy Letellier, s'il y a un proche qui avait accès au cabinet à chaque instant, bien que journaliste, c'était vous, et vous n'êtes pas sans savoir qu'entre politiques et journalistes, il y a beaucoup de pièges et de traquenards.

Guy Letellier – Encore que je veuille défendre ceux-là. Bien que j'aie une carte professionnelle numéro 13103, je n'ai jamais vraiment prétendu être journaliste. J'étais plutôt « employé de journaux », comme Guy de Rothschild disait qu'il était « employé de banque ».

J. Lebrun – C'était donc sur le mode de l'ironie, de la distance, que vous communiquiez avec votre ami. C'était un ami très proche ?

G. Letellier – Grâce à mon grand âge – je dois être l'un des doyens ici – je me permets de remonter assez loin. J'ai connu Jean-Philippe chez Georges Pompidou. Il était ce qu'on appelle un « gaulliste d'élection », évidemment : il avait 7 ans en 1944 ! Et il parlait du général de Gaulle en des termes qui m'ont attaché à lui. Ce fut une amitié chaleureuse et spontanée. Après, je l'ai connu ministre. À l'époque, j'étais directeur d'un grand journal populaire qui avait bien besoin de s'ouvrir à la culture.

J. Lebrun – *France Soir*, pour ne pas le citer.

G. Letellier – Mes rapports avec Jean-Philippe m'ont beaucoup aidé à arriver à ce but. Il est vrai que j'y ai mis le temps ; j'ai été quatorze ans dans l'emploi.

Évidemment, Jean-Philippe était un homme politique, mais il n'était pas comme les autres hommes politiques, et j'en veux pour preuve ce qu'il m'avait dit un jour. Il y avait eu une histoire dans les journaux, quelqu'un avait été

imprudent en paroles et Jean-Philippe Lecat avait dit : « Les hommes politiques devraient se dire que la politique, ça consiste à découvrir aujourd'hui qu'on aurait mieux fait de fermer sa gueule hier. »

Voilà tout le bien que je pense de Jean-Philippe, et je voudrais insister sur l'un de ses côtés les plus admirables : son humanisme exigeant. Il y a trois ans, lors d'une visite organisée du château de Vincennes, il avait participé au déjeuner et, après, il s'est emparé de l'emploi de guide. Je peux vous dire que ça a été une grande fête de l'intelligence et de la culture. Merci Jean-Philippe !

J. Lebrun – Merci, c'est une belle conclusion, Guy Letellier. Maryvonne de Saint Pulgent, à vous de conclure.

Maryvonne de Saint Pulgent – Je confirme que Jean-Philippe Lecat a été un ministre très visionnaire, très actif, très ouvert, tout le monde l'a dit, libéral, etc. Malheureusement, le souvenir qu'il a laissé dans l'historiographie du ministère est un souvenir qui n'est pas à la hauteur du personnage. Il faut certes souligner l'importance de ce qu'il a fait pendant les trois ans où il a été ministre. Lui-même était assez pessimiste là-dessus. Le président Giscard d'Estaing a dit tout à l'heure qu'il savait que les gens n'étaient pas reconnaissants. Cependant, il n'était quand même pas très content de la façon dont sa trace était restée dans l'histoire du ministère. Il trouvait injuste la façon dont son travail avait été passé par pertes et profits.

Le ministère de Jean-Philippe Lecat a coïncidé avec mes débuts de journaliste, c'était le premier ministre que je suivais comme journaliste, et on savait déjà à l'époque qu'il disait des choses très importantes. Nous avons un peu parlé tout à l'heure du thème des industries culturelles. En effet, lorsque, pour la première fois, un ministre s'est vraiment engagé dans cette direction, cela a été accueilli par des hourvaris. Trois ans plus tard, un autre ministre arrivait à faire passer le thème dans le parti politique lui-même qui avait critiqué ce qui était alors considéré comme une braderie de la culture à des industriels. Nous en avons souvent parlé tous les deux, parce que j'ai connu le conseiller d'État en activité au Conseil d'État. Il ne faut pas oublier qu'il était issu du Conseil d'État et j'ai travaillé avec lui quand il était assesseur au contentieux, à la sous-section qui était « binée » comme on dit, avec la troisième sous-section qui travaillait avec la huitième que je présidais. Je l'ai donc vu exercer son métier de magistrat, avec tout l'humour dont on a parlé quand il était ministre, le côté narquois souligné tout à l'heure par Valéry Giscard d'Estaing, qu'il exerçait sur le contentieux. Donc, tout cela pouvait être assez drôle, surtout quand il s'agissait de fiscalité.

Néanmoins, il était assez pessimiste sur la façon dont il serait perçu, dont il était perçu. Lors d'une conversation, je lui avais dit : « Au fond, vous avez

souffert de quelque chose. » Cela a été un peu en filigrane ce soir. Il a souffert d'un mauvais budget, il faut le dire. Il en était d'ailleurs conscient. Il a souffert aussi de deux choses, pour parler franc : il a souffert d'avoir été le porte-parole d'un président sortant battu, et qui a représenté un peu l'Ancien Régime à partir de 1981. Il a été assimilé à cela, alors qu'il n'était pas du tout Ancien Régime, il était au contraire un ministre visionnaire et libéral. Et il a souffert d'une courbe budgétaire terrible qui était celle d'un ministre devant sacrifier ses ambitions à une austérité budgétaire, qui avait d'ailleurs une forte légitimité, parce que la période de Raymond Barre est une période où il a tenté de redresser les finances publiques, et où d'ailleurs on l'a fait. Il avait un Premier ministre qui était lui-même culturel et qui sacrifiait ses propres convictions à ce qui était considéré comme un objectif supérieur : rétablir les finances publiques.

Jean-Philippe Lecat, j'en suis sûre, avait un grand sens du service public, il a certainement adhéré à cela, mais en même temps il faut bien voir que cela lui a coûté sa réputation de ministre de la Culture, car je l'ai souvent dit et je le répète : le ministre de la Culture est un mécène public, or un mécène sans argent ne se conçoit pas. Donc, nous aurons à faire au Comité d'histoire un énorme travail pour expliquer comment, sans argent, il a quand même pu sauver l'essentiel dans ce ministère, et surtout su anticiper ce que serait la politique culturelle de la fin du siècle et même du début du XXI^e siècle. C'est d'ailleurs tout le travail que nous engageons et je crois que c'est cela qu'il est important de retenir, c'est qu'au-delà de l'homme bienveillant, sensible, très généreux, c'était aussi un ministre visionnaire et très engagé, très politique aussi, et pour répondre très brièvement à votre question : non, je ne crois pas qu'il aurait pu travailler avec François Mitterrand, car il était également très engagé du côté de son parti politique.

J. Lebrun – Merci à vous, Maryvonne de Saint Pulgent, merci à tous.



CLÔTURE

Discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication

Mesdames et Messieurs,

Dans une période cruciale pour l'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Jean-Philippe Lecat aura joué un rôle clef. Aujourd'hui, en quelque sorte, vous avez contribué à réparer une injustice de la mémoire, et je tiens à saluer très chaleureusement le travail du Comité d'histoire du ministère, de Jean-Pierre Bady, qui nous a réunis afin de mettre en lumière la mémoire de Jean-Philippe Lecat, et de Maryvonne de Saint Pulgent, qui aura lancé cette recherche sur le ministère Lecat dès son arrivée, avec une série d'entretiens avec le principal intéressé que seule sa disparition est venue interrompre.

Car s'il y a bien un « grand méconnu » de cette période, c'est bien lui. La campagne présidentielle de 1981 et le débat sur les radios libres auront tôt fait d'enterrer l'action entreprise d'un ministre d'exception, qui aura tant fait, en pleine période de restriction budgétaire, pourtant, au sein du gouvernement de Raymond Barre.

Est-il pertinent, historiquement, de parler d'« années charnières » ? On a parfois tôt fait de voir des charnières partout. C'est sans doute un terme à manier avec parcimonie. Pour autant, dans le cas du ministère Lecat, le terme est particulièrement bien indiqué. Son action s'est inscrite au cœur de cette grande transition qui allait transformer la Rue de Valois des années Malraux en cette machine moderne que nous connaissons aujourd'hui.

On garde des années Lecat surtout le souvenir d'un ministère « patrimonial ». En témoins directs de son action, vous avez montré ce que cette caractérisation contient de vrai, ses limites aussi, tant les initiatives qu'il aura accompagnées dépassent ce seul cadre. Je pense à l'extension du 1 % à l'ensemble des constructions publiques ; à son action pour nos établissements culturels, notamment le musée d'Orsay, ou encore le Musée d'art et d'histoire

du judaïsme. Je pense également à l'Institut international de la marionnette à Charleville-Mézières, à ses perspectives en matière d'action culturelle en milieu rural, à son attention pour les Archives... La liste est longue, et je ne vais pas revenir sur des sujets que vous avez déjà abordés, avec toute l'expérience et l'expertise que vous avez bien voulu mettre au service de cette rencontre. Je me contenterai de revenir brièvement sur deux d'entre eux : le patrimoine et les industries culturelles.

C'est avec Jean-Philippe Lecat que le mot « patrimoine », pour ainsi dire, est sorti du bois. Pas seulement parce qu'il avait une attache profonde à son héritage bourguignon et aux terres de la Toison d'or, mais parce qu'il aura eu l'intuition d'approfondir la notion, de l'élargir, de la légitimer, au point qu'il nous paraît aujourd'hui difficilement concevable, au ministère, de travailler sans elle.

Avec la création de la direction du Patrimoine, Jean-Philippe Lecat a jeté les bases d'une nouvelle approche regroupant notamment les Monuments historiques, l'inventaire général, le patrimoine photographique, le patrimoine ethnologique, en y associant aussi le service des Fouilles qui sera profondément modernisé, devenant le service de l'Archéologie. En créant le conseil et la mission du Patrimoine ethnologique, il aura développé une sensibilisation en profondeur des professionnels de la culture et du public pour la sauvegarde d'un héritage jusqu'alors peu visible, au service duquel il met en place une « ethnographie de l'urgence », pour une mémoire difficile à appréhender, faite de pratiques et de traditions orales. La société française vit alors la fin de l'exode rural ; c'est l'époque de *l'Invention du quotidien. Arts de faire* de Michel de Certeau, celle aussi de *les Mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, de Jeanne Favret-Saada. Aujourd'hui, le caractère légitime, familier et solidement installé de la notion de patrimoine immatériel lui doit sans doute beaucoup.

Le ministre de l'Année du patrimoine, en 1980, une opération unique en son genre, aura plus que mérité, quelques années plus tard, le Grand Prix du Patrimoine qui lui aura été attribué. Il aura décrit avec précision ce changement de conception : « Les futurs historiens de la période que nous vivons montreront sans nul doute que depuis quelques années, nous avons connu une manière de révolution mentale révélée au grand jour : la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel, préoccupations qui n'étaient jusque-là partagées que d'une manière confuse et passive par l'immense majorité des Français, font désormais partie de cet ensemble d'attitudes, d'exigences et de souhaits qui caractérisent une mentalité collective et qui servent de référence obligatoire à l'action des gouvernants. »

Nous parlions de charnière : avec Jean-Philippe Lecat, le besoin d'une réorganisation du ministère était déjà dans l'air. C'est lui qui a achevé la mise en place du réseau des Drac, et qui aura grandement contribué à mettre en place, face aux dispersions multiples des administrations et des services, ce qu'il appelait « un tableau de bord simple et clair ». L'historien était aussi un gestionnaire de premier ordre.

Mais c'est aussi pour moi, à l'évidence, le premier à avoir anticipé le développement des liens entre Culture et Communication – non seulement parce qu'il aura été le premier à être en charge des deux portefeuilles à la fois, mais aussi parce qu'il aura pleinement saisi les nouveaux devoirs d'exemplarité que le service public de l'audiovisuel allait assumer en matière de création et de diversité : je pense à la constitution d'un fonds de création audiovisuelle, et à son soutien aux programmes culturels à la télévision. Véronique Cayla, qui était sa conseillère pour le cinéma, et dont je salue la présence aujourd'hui, ainsi que Bertrand Eveno bien sûr, étaient aux premières loges de cette évolution majeure de notre paysage audiovisuel.

Jean-Philippe Lecat, c'est aussi celui qui aura légitimé la notion d'industrie culturelle, à une époque où elle n'avait encore rien d'évident, en anticipant de manière magistrale l'impact de ce qu'il appelait les « machines à communiquer ». « Machines à communiquer, mais à communiquer quoi ? », s'interrogeait-il à Athènes devant les ministres de la Culture européens. Il aura été l'un des premiers à voir dans ces machines à communiquer des machines culturelles, et des outils totalement inédits pour la démocratisation de la culture. Il y voyait la « naissance possible d'une civilisation », en abordant ainsi un terrain qui était, dix ans auparavant, largement méconnu d'André Malraux. « Nous savons avec certitude qu'il va se passer quelque chose, mais nous ne savons pas encore quoi avec certitude » : aujourd'hui, nous y sommes, avec la révolution des nouvelles technologies, le développement de l'internet, la télévision connectée, la musique en ligne, le livre électronique. Nous lui devons d'avoir senti ce que cette révolution alors encore à venir pouvait nous apporter, en matière de diversité de la création, et exiger de nous, en matière de vigilance face aux effets d'uniformisation.

Jean-Philippe Lecat aura donc préparé bien des terrains – y compris sur des projets phares qui se concrétiseront pendant la période suivante, comme pour la Cité de la musique à La Villette. Il aura posé les principaux jalons d'un élargissement des compétences et du périmètre d'action du ministère, qui allait justifier le doublement de son budget dans les années qui suivirent, avec Jack Lang.

Mais c'est aussi la mémoire d'un homme que nous célébrons aujourd'hui. Et notamment celle d'un ministre qui aura été profondément à l'écoute

des artistes. « Parler avec les créateurs est mon principal moyen de travail » : cette phrase est pour moi, pour tout ministre de la Culture, une grande source d'inspiration. Il est aussi celui qui nous rappelle à la modestie et la clairvoyance : « Le rôle d'un ministre de la Culture, c'est certainement d'essayer de comprendre ce qui se passe autour de lui, mais c'est surtout de ne pas empêcher les initiatives. »

Personnalité d'une grande culture, comme l'a rappelé le président Giscard d'Estaing, il sera aussi resté, après son ministère, toujours très investi dans la culture à titre bénévole, ce qui est assez rare pour que cela soit souligné. Je connais l'image très positive qu'il a laissée comme président de l'Académie de France à Rome à la fin des années 1990 – pour avoir eu l'honneur de diriger cette institution quelques années plus tard.

Je tiens à vous remercier tous très chaleureusement pour vous être associés à cet hommage. Il nous fait prendre en compte tout l'intérêt de travailler cette mémoire vivante que représente l'histoire de ce ministère : une mémoire qui contribue à éclairer son action, en mettant en valeur les intuitions et l'engagement des hommes et des femmes qui l'ont portée. La figure de Jean-Philippe Lecat nous rappelle la valeur de ces biens précieux que sont, pour tout ministre de la Culture et de la Communication, la capacité d'anticipation et le désir d'ouverture.

Je vous remercie.



Témoignages écrits

Témoignage de Jean-Pierre Bady*

Comment ai-je connu Jean-Philippe Lecat ?

En quittant le cabinet de Raymond Barre où j'étais chargé des Affaires culturelles, j'avais été nommé directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS), en décembre 1977, pour remplacer Jean Salusse, hélas dramatiquement disparu, alors que Michel d'Ornano était ministre de la Culture, à qui avait succédé Jean-Philippe Lecat.



À la CNMHS, mes rencontres personnelles avec Jean-Philippe Lecat ont été épisodiques. J'étais davantage en relation avec Bertrand Eveno, Jean-Benoît Frèches et Christian Pattyn, directeur du Patrimoine.

Cependant j'ai trois souvenirs précis : le premier est l'inauguration de la crypte archéologique de Notre-Dame de Paris, le 23 septembre 1980, en présence de Jacques Chirac et du ministre. Inauguration officielle bien sûr, mais parallèlement, rencontre officieuse entre un ministre de Valéry Giscard d'Estaing et le maire de Paris. Ce furent des conversations discrètes, que je n'ai pas entendues, me tenant respectueusement à distance...

Le deuxième est la soirée finale de l'Année du patrimoine, présidée par Valéry Giscard d'Estaing en 1980 à la Conciergerie, gérée par la Caisse. Je garde un grand souvenir de cette soirée au cours de laquelle ont été mis en valeur et remerciés beaucoup d'acteurs de l'Année du patrimoine.

Enfin, je me rappelle une mission officielle en Pologne en juillet 1980, où je représentais la section française de l'Icomos. Les entretiens entre les ministres étaient souvent interrompus par la partie polonaise, prenant des nouvelles provenant des chantiers de Gdansk et des propos tenus par le leader de Solidarnosc, Lech Walesa.

J'ai entretenu des relations plus fréquentes avec Jean-Philippe Lecat, lorsque j'étais directeur du Patrimoine, de 1986 à 1990, sous François Léotard et Jack Lang.

J'ai eu en particulier de nombreuses et intéressantes conversations avec Jean-Philippe Lecat sur les résultats de sa mission sur le château de Vincennes. Il avait déposé un rapport extraordinaire sur l'avenir de ce grand monument

* Directeur de la Caisse nationale des monuments historiques (1977-1982).

qu'il voulait ressusciter : des propositions précises et laissant aussi la place au rêve (voir témoignage de C. Pattyn, p. 83).



Des relations très suivies eurent lieu à l'École nationale du patrimoine. Lorsque Jean-Philippe Lecat fut nommé, en 1990, président du conseil d'administration de l'École nationale du patrimoine, qui venait d'être créée, et dont j'avais été nommé directeur peu auparavant, en quittant la direction du Patrimoine (« La lumière se réconciliant ainsi avec la nuit »), j'ai eu des contacts permanents et excellents avec le président du conseil, des contacts excellents aussi avec Jacques Le Goff, président du conseil scientifique.

Sa personnalité et celle de Jacques Le Goff, qui entretenaient d'excellents rapports, ont permis de donner une véritable dimension à cette institution naissante.

Jean-Philippe Lecat a joué en outre un rôle particulier lors de l'intégration de l'Institut français de restauration des œuvres d'art (IFROA) à l'École nationale du patrimoine.

Il avait reçu une mission officielle à ce sujet et m'avait donc demandé d'étudier les conditions de ce « rapprochement ». Un rapport fut établi et envoyé, sous sa signature, au ministre d'alors, Jacques Toubon.

Jean-Philippe Lecat était très favorable à l'idée de cette quasi-intégration, car il connaissait bien le milieu des restaurateurs (il avait lui-même créé l'IFROA, à la demande de Jean Coural aux Gobelins) et il défendait leur rôle au service du patrimoine.



J'ai eu la chance de travailler auprès d'un ministre et d'un président très attentif, mais nullement interventionniste, laissant une grande liberté à ses responsables, avec lesquels il était en confiance, et à qui il donnait de précieuses orientations et d'utiles conseils.

Voilà donc quelques souvenirs personnels, auxquels je veux associer ceux de nos rencontres à Neuilly, accueillis par madame Lecat, ou, chez nous, à Paris, très peu de temps avant sa brutale disparition.



Jean-Philippe Lecat, le sauveur du Printemps de Bourges

Henry Chapier*

Le jour de la publication dans *Le Monde* de ma tribune libre intitulée « Complot contre la chanson française », je reçois un appel du ministre de la Culture pour me rendre d'urgence rue de Valois afin d'envisager un plan d'action en faveur du retour sur nos ondes des auteurs-compositeurs français et de leurs interprètes victimes de l'offensive de la *pop music* anglo-saxonne.

De surcroît, les organisateurs du Printemps de Bourges, privés d'une subvention essentielle à la manifestation, lançaient des appels désespérés aux autorités, et notamment au ministre chargé de protéger notre patrimoine culturel.

Du jour au lendemain, Jean-Philippe Lecat décide de me nommer « Monsieur Chanson » avec l'assentiment de Isabelle Lasteyrie du Saillant, conseillère à son cabinet.

Dans le même temps, le ministre dégage sur sa réserve budgétaire une subvention qui sauve à quelques semaines près le Printemps de Bourges.

Par ailleurs, je suis chargé d'établir un rapport et d'étudier avec la Sacem et ses grands auteurs, tels Pierre Delanoë et Charles Trénet, la création d'une Fondation de la chanson française.

Il me reste à évoquer la convivialité et l'enthousiasme de ce ministre pas comme les autres, ravi de se rendre sur le terrain et à l'écoute des jeunes.

Sa personnalité attachante m'a marqué lors de cette période de mon parcours où j'avais quitté *Le Quotidien de Paris* avant d'être sollicité par la télévision, ce qui correspondait parfaitement à mon respect de la déontologie en acceptant cette mission.



* Président de la Maison européenne de la photographie.

Les Rencontres d'Arles

Maryse Cordesse

Un jour de juillet dernier, pendant les Rencontres d'Arles et alors qu'arrivait le petit cortège qui fait traditionnellement essaim autour d'un ministre en déplacement, Lucien Clergue, philosopant sur le temps politique, me dit : « Tu te rends compte le nombre de ministres qu'on aura vu passer et nous, nous sommes toujours là. » En effet, les bénévoles, on ne les démet pas facilement.

Quant aux ministres qui sont « passés » par Arles, peu ont laissé trace dans mes souvenirs. Jean-Philippe Lecat est de ceux-là. Il est même le premier, le premier qui vint à Arles et le premier qui comprit l'importance que la photographie allait prendre dans la vie culturelle.

Juillet 1979, les Rencontres fêtaient déjà leur 10^e anniversaire mais leur autonomie et leur notoriété dataient de peu. La ville et la région avaient choisi de s'impliquer fortement. La visite de Jean-Philippe Lecat scellait la reconnaissance de l'État.

Présidente de la structure associative, bien légère alors, qui organisait le festival photographique, j'œuvrais comme juriste aussi bien comptable ou hôtesse aux côtés des deux flamboyantes personnalités arlésiennes que sont Lucien Clergue et Jean-Maurice Rouquette. Un peu inquiète d'avoir organisé sans protocole la venue du ministre, je fus vite rassurée.

Accompagné de son épouse et de ses fidèles collaborateurs et amis Michel Tourlière et Michel Delaborde, Jean-Philippe Lecat fit de sa visite une journée chaleureuse, ne sacrifiant ni à la tyrannie du temps compté ni à celle de la communication obsessionnelle d'aujourd'hui. De la conférence de presse du matin jusqu'à la soirée tardive au Théâtre antique, je retrouve dans mes albums photographiques le déroulé de cette journée. Au déjeuner sous les oliviers, chacun l'abordait sans contrainte, car le ministre savait laisser place à l'homme de culture qui ne craint pas la rencontre et apprécie l'enrichissement de l'échange. Parmi les invités, Jacques-Henri Lartigue retrouvait « son » ministre, comme il l'a toujours affectueusement appelé, celui qui venait de finaliser et signer l'acte de donation de son œuvre d'art à l'État.

Aujourd'hui encore, présidente de l'association qui gère l'œuvre du photographe, et me référant si souvent à l'acte de donation, j'aime à y retrouver la signature de Jean-Philippe Lecat qui demeure dans mon souvenir un ministre qui agissait en « honnête homme ».



L'écu de la Côte-d'Or

Lucien Jacob*

Lorsque Jean-Philippe Lecat fut élu de la Côte-d'Or, en 1968, il arrivait sans connaissances précises sur la vigne et le vin, grave lacune pour un représentant de la capitale du Bourgogne et pour la région viticole du département.

À cette époque, j'avais de nombreuses et importantes responsabilités professionnelles vinicoles. C'est pourquoi, très rapidement, des amis communs organisèrent une rencontre entre Jean-Philippe Lecat et moi-même.

D'emblée, il en est résulté une explosion d'amitié, de confiance, et de partage de nos connaissances. Je me suis efforcé avec le plus grand plaisir et en toute simplicité à initier Jean-Philippe Lecat dans l'esprit bourguignon grâce à mon expérience professionnelle et il s'est très vite intégré dans le monde du vin et de la Bourgogne.

De plus, Jean-Philippe Lecat a beaucoup bénéficié pendant plusieurs années du savoir, du travail et de la grande amitié d'Henri Moine, maire de Beaune et son suppléant, puis député de la Côte-d'Or, lors de sa nomination au ministère de l'Information.

Et puis, un jour, à mon tour, lors de nouvelles législatives, grâce à lui et à nos liens d'amitiés, j'ai dû assurer la relève et la fonction de suppléant auprès de Jean-Philippe Lecat qui, à nouveau devient ministre de la Culture et de la Communication et moi-même député, bientôt installé à l'Assemblée nationale mais également avec beaucoup de bonheur au Palais-Royal, siège du ministère de la Culture, c'est-à-dire sous l'égide parfois protocolaire mais plus souvent amicale du ministre.

Ce sont des années merveilleuses, extraordinaires que j'ai vécues là, où j'ai beaucoup appris en côtoyant Jean-Philippe Lecat, un homme immensément cultivé, dans tous les domaines, qui n'étalait pas ses connaissances mais savait en faire profiter ses interlocuteurs ou ses auditeurs avec une telle finesse d'esprit, une telle gentillesse que chacun s'en imprégnait avec émerveillement et ressentait un profond bonheur de s'être enrichi au contact d'un politicien, d'un historien, d'un conteur éblouissant.

Voilà pourquoi je conserve en mon cœur le souvenir de Jean-Philippe Lecat et son image restera à jamais gravée dans ma mémoire comme celle d'un illustre homme politique, mais aussi celle d'un merveilleux et sublime ami.

* Ancien député-maire et conseiller général.

Du brillant élève de l'ENA au ministre de la Culture

Marceau Long*

J'ai toujours été très proche de Jean-Philippe Lecat, bien que son aîné de neuf ans.

C'est François Gazier, mon collègue du Conseil, qui m'a parlé de lui première fois, alors que cet ancien collègue et véritablement ami dirigeait l'École nationale d'administration (1963-1969). « Je puis vous dire, à vous qui êtes directeur de la fonction publique, que nous avons un élève exceptionnel qui écrase sa promotion dont il sera certainement le major : Jean-Philippe Lecat. » C'est depuis cette conversation, en 1964, que je suivis de près le parcours de ce brillant énarque, puisque nos carrières ne devaient pas tarder à se croiser.



Sorti de l'ENA en 1964, il est en 1966 chargé de mission au cabinet de Georges Pompidou, élu député de la Côte-d'Or aux élections de fin 1968, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, Pierre Messmer, en 1973 et ministre de l'Information auprès de lui en fin d'année. Or, précisément, Pierre Messmer¹ vient de me demander de succéder à Arthur Comte, président de l'ORTF, démissionnaire.

Le Premier ministre, à la suite d'un conseil des ministres consacré à la crise de l'ORTF et de ma nomination en qualité de nouveau PDG, me charge de « déconcentrer » l'Office. Le communiqué suivant le conseil m'en a donné la mission impérative, sinon très précise, car l'on peut mettre bien des réformes sous un tel objectif : les unes touchent seulement à la gestion, les autres au système même d'organisation de l'Office. Les organisations syndicales à peu près unanimes – et les formations politiques de l'opposition de gauche – dénoncent avec véhémence une manœuvre de privatisation de l'ORTF. D'octobre 1973 au 31 décembre 1974, cette « décentralisation », qui ne pouvait finalement être qu'une réforme de structure, a impliqué une complicité

* Ancien secrétaire général du Gouvernement.

1. Dont je fut le secrétaire général pour l'administration aux ministères des Armées, puis de la Défense de 1967 à 1973 (NdA).

parfaite entre le ministre et le PDG exposé personnellement aux coups des adversaires, le Premier ministre ne pouvant se mettre en avant.

Jean-Philippe Lecat, qui avait bien saisi cette répartition des rôles, chacun restant dans le sien, fut parfait dans cette situation, tant à mon égard qu'à celui du Premier ministre que je connaissais assez depuis 1967 pour qu'il me le dise plus tard.

Jean-Philippe Lecat ne put m'accompagner, après la mort de Pompidou, dans cette traversée périlleuse de la réforme de l'ORTF. La mort du président le 2 avril 1974, la campagne électorale, puis l'élection de Valéry Giscard d'Estaing dissocièrent cet attelage dont nous avons conservé, l'un et l'autre, le meilleur souvenir – chacun faisant ce que l'État attendait de lui. Je n'eus pas la même communauté d'esprit avec le successeur de Jean-Philippe Lecat²...



Je retrouvais Jean-Philippe alors que, nommé en février 1975 secrétaire général du gouvernement, je le vis revenir à mes côtés en août 1976 à la petite table du secrétariat général du gouvernement, dans la salle du conseil des ministres, lorsqu'il fut chargé de mission auprès du président de la République, nommé porte-parole du président ; il recevait donc le conseil des ministres, les journalistes pour leur commenter le communiqué final et répondre à leurs questions.



Nommé ministre de la Culture en avril 1978, il entretint alors avec moi, et j'eus avec lui, les rapports d'un secrétaire général du Gouvernement avec les ministres, mais plus étroits avec lui du fait de notre complicité en des temps difficiles de l'ORTF, mais aussi dans le contexte de tensions politiques entre les majorités présidentielle et parlementaire, entre le président et Jacques Chirac de 1978 à 1981.

Entre bien d'autres événements qui nous rapprochèrent, je ne peux manquer de citer celui que fut la mort dramatique d'un homme de grande culture, Jean Salusse, à l'aube du 23 juillet 1977, se jetant de sa fenêtre sur le pavé d'une avenue parisienne. Lié à ce jeune collègue du Conseil par nos origines aixoises communes et notre attachement à certaines formes de l'art, sa dernière visite m'avait inquiété, tellement notre brillant président des Théâtres lyriques nationaux et directeur de la Caisse des monuments

2. Le mandat de Jean-Philippe Lecat comme ministre de l'Information a pris fin le 27 mai 1974. Il n'a pas eu de successeur. Après lui, les questions concernant l'information ont été suivies directement par le cabinet du Premier ministre.

historiques m'était apparu profondément déprimé, se croyant victime de complots sans doute imaginaires. J'avais demandé à Jean-Philippe de le rencontrer aussi vite que possible³. Hélas, il était déjà trop tard...



J'ai retrouvé Jean-Philippe en 1987, président de l'association des Amis de Mozart. Devenu moi-même vice-président du Conseil d'État, je fis appel à lui pour l'un des concerts que nous organisions dans le hall d'entrée du Conseil, face au grand escalier monumental, et les sonates en mi bémol eurent leur succès habituel, magnifiquement interprétés par les solistes, très applaudis par près de deux cents invités.

Nous n'avons pas perdu nos habitudes – et le plaisir de nous rencontrer – appartenant, l'un et l'autre, à un petit groupe informel de sept à huit membres du Conseil qui se réunit huit ou neuf fois par an dans le même salon de restaurant parisien⁴... Ainsi a continué jusqu'à sa disparition notre relation amicale : Marceau Long et Jean-Philippe Lecat⁵.



3. En juillet 1977, Jean-Philippe Lecat n'était pas encore ministre de la Culture. On peut donc penser que c'est plutôt auprès de Michel d'Ornano que Marceau Long a effectué cette démarche.

4. Sur ces réunions, voir le témoignage de Jacques Rigaud.

5. On peut noter aussi que, lorsque Marceau Long a quitté la présidence de la Société des amis des Archives de France, c'est à Jean-Philippe Lecat qu'il a demandé de lui succéder.

Jean-Philippe Lecat et le château de Vincennes

Christian Pattyn*

Sous un dilettantisme apparent, Jean-Philippe Lecat cachait de fortes passions. Le château de Vincennes lui permit de cultiver trois d'entre elles : celles qu'il portait à l'histoire, à l'armée et au patrimoine.

Trois résidences royales ont été bâties successivement sur ce site. Il abrite aujourd'hui les archives de nos armées. Lieu chargé d'histoire, il est le conservatoire de notre histoire militaire.

Au printemps 1988, Jean-Philippe Lecat rédige un rapport sur l'importance de ce château dans l'histoire de France, son état lamentable et la nécessité impérieuse de coordonner les diverses administrations intéressées autour d'un grand projet de restauration et de mise en valeur de cet ensemble monumental. Il résume cette ambition en une phrase : « Redonner au site du château de Vincennes le rayonnement qu'appellent son histoire et son architecture. »

La méthode proposée est celle qui avait fait ses preuves pour la relance de la restauration de l'Hôtel national des Invalides : la création d'une commission interministérielle qui serait chargée de programmer les travaux, d'en suivre le bon déroulement et de participer à l'animation du site aux côtés du Service historique des armées (qui regroupe les services d'archives des trois armes depuis 1995) et le Centre des monuments nationaux.

Les ministres chargés de la Défense et de la Culture qui se sont succédé depuis cette époque ont toujours soutenu financièrement l'action entreprise sous l'impulsion de Jean-Philippe Lecat.

L'une des toutes premières décisions fut de privilégier la restauration de l'enceinte, qui était dans un état déplorable et agissait comme un véritable repoussoir.

D'entrée de jeu, avec la supervision efficace de Jean Chapelot, directeur de recherche au CNRS, des programmes de recherches archéologiques sont lancés, notamment pour approfondir la connaissance du premier château dont les substructures sont enfouies dans la partie nord-est du domaine.

La tempête de fin 1999 avait causé de nombreux dégâts sur la Sainte Chapelle qu'il fallut restaurer.

* Directeur du patrimoine (1978-1983).

Enfin le donjon, alourdi par des apports successifs, posait des problèmes de stabilité, ce qui conduisit à entreprendre des travaux de consolidation et de confortation qui s'accompagnèrent d'importantes interventions pour assurer sa mise en valeur.

Ce sont plus de 50 millions d'euros qui ont été consacrés par les deux ministères intéressés à cette grande entreprise.

Même s'il reste beaucoup à faire, les résultats obtenus en une trentaine d'années sont spectaculaires.

Jean-Philippe Lecat prenait un plaisir visible à présider les séances de la commission. Sans la moindre pédanterie, il trouvait toujours le moyen d'élever les débats et de les animer avec humour. Il mettait en œuvre ses talents de négociateur pour secouer l'inertie de certains services. L'un des sous-directeurs de la Culture ne disait-il pas en aparté : « L'important est de ne rien faire. »

Le secrétariat de la commission a bénéficié pendant près de vingt ans du concours de Jean Loubier-Detaille qui, après son départ à la retraite, a continué à assurer bénévolement la plupart des tâches de gestion qu'impliquait le fonctionnement de la commission.

Je sais que Jean-Philippe Lecat lui en était très reconnaissant.

Le seul regret de Jean-Philippe Lecat à Vincennes aura été de constater qu'en dépit de son intérêt majeur cet édifice n'attire pas le dixième des foules qui se pressent à la Tour de Londres, pourtant d'un intérêt architectural bien moindre.



En souvenir de Jean-Philippe Lecat

Édouard Pommier*

Au mois de juin 1979, le président Valéry Giscard d'Estaing effectuait la première visite officielle d'un chef d'État français en Espagne depuis la chute de la République espagnole entérinée par le soulèvement militaire du 18 juillet 1936 et l'établissement du franquisme.

Le président français était accompagné de deux ministres, un ministre « économique » dont j'ai oublié le nom et le ministre de la Culture, Jean-Philippe Lecat.

Connaissant les relations de confiance que j'entretenais avec les autorités politico-culturelles du gouvernement espagnol, l'ambassadeur de France m'avait confié l'organisation du programme propre au séjour de Jean-Philippe Lecat.

Je lui proposais une réunion avec son collègue espagnol qui le reçut entouré de tous les directeurs de son département, qui étaient tous mes amis. Impressionné par la qualité de cet accueil, Jean-Philippe Lecat me demanda quels étaient mes projets. Je lui répondis qu'après plus de 25 ans de service à l'étranger, je devais préparer un délicat retour en France. Il me fit savoir qu'il prévoyait la création d'un réseau de « directions régionales de la culture » et me proposa d'emblée celle de « sa » région, la Bourgogne. Ce fut le début d'une étroite coopération en direct avec son cabinet, et de fréquentes rencontres.

L'élection présidentielle de 1981 mit brutalement fin aux liens de travail mais l'amitié et la confiance demeurèrent, entretenues par de multiples rencontres aux assemblées de l'Association des amis de Mozart et des maîtres classiques, créée et présidée par Jean-Philippe Lecat.

Je considère que la rencontre avec Jean-Philippe Lecat fut pour moi un vrai privilège. Je garde le précieux souvenir d'un homme chaleureux et vivant, à l'accueil direct et cordial, et qui a accompli une tâche essentielle en lançant l'année du patrimoine. Je lui garde mon souvenir fidèlement affectueux et reconnaissant.



* Directeur régional en Bourgogne.

L'homme de culture

Pierre Vandevoorde*

Quand, au résultat d'une candidature à laquelle m'avait encouragé Jean-Claude Groshens, je fus nommé directeur du Livre, donc successeur de celui-ci, une de mes plus grandes satisfactions fut de faire la connaissance – directe – de Jean-Philippe Lecat et de devenir l'un de ses collaborateurs. C'est toujours un honneur et une chance de travailler auprès d'un ministre. Ce fut là aussi un véritable plaisir. Homme souriant et d'humeur toujours égale, Jean-Philippe Lecat séduisait par son intelligence, sa culture d'une incroyable richesse, son naturel attentionné, sa capacité de mettre à l'aise en toutes circonstances et, dans le même élan, d'encourager. Parmi les épisodes de cette, hélas, trop courte collaboration, me revient notamment le souvenir de l'illustration qu'il avait décidé de donner à l'Année du patrimoine, pour laquelle il avait demandé une contribution à chacun de ses directeurs. Quand je lui suggérai, pour la littérature, de demander le patronage de Marcel Arland, il avait aussitôt réagi en me complimentant d'avoir songé – je le cite – à l'auteur de *Terre natale*, cet élément fondateur de la notion de patrimoine. Je me souviens de l'art avec lequel il mettait en symbiose les vertus et talents divers des membres de son cabinet et de ses directeurs, créant ainsi des liens d'amitié dont je me plais souvent à repenser à ceux qui me rapprochèrent de Jean-Pierre Angrémy, alors directeur du Théâtre, lui aussi trop tôt disparu.



* Directeur du Livre (1980-1981).

Intervenants aux tables rondes



Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre de la Culture et de la Communication, chef du service des relations extérieures et des expositions (1978-1981) ;

Lucien Attoun, cofondateur et codirecteur du Théâtre Ouvert ;

Hubert Aynard, propriétaire de l'abbaye de Fontenay en Bourgogne ;

Jean-Pierre Bady, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes, vice-président du Comité d'histoire, directeur de la Caisse nationale des monuments historiques (1977-1982) ;

Michel Bassi, journaliste, ancien directeur général de Radio Monte-Carlo ;

Yves Cannac, conseiller d'État, secrétaire général adjoint de la présidence de la République (1974-1979) ;

Véronique Cayla, présidente d'Arte, conseillère technique au cabinet de Jean-Philippe Lecat, chargée du cinéma ;

Noël Chahid-Nourai, conseiller d'État, directeur général adjoint du Centre national du cinéma (1977-1980) ;

Claude Contamine, président de FR3 (1975-1981) ;

Isabelle du Saillant, présidente du Festival de la Vézère, conseillère technique au cabinet de Jean-Philippe Lecat, chargée de la musique ;

Bertrand Eveno, inspecteur général des finances honoraire, directeur du cabinet de Jean-Philippe Lecat ;

Roland Faure, journaliste, directeur de l'information à Radio France (1979-1981) ;

Georges-François Hirsch, directeur général de la Création artistique (2010-2012) ;

Emmanuel Krivine, chef de l'orchestre philharmonique du Luxembourg ;

Michel Laclotte, conservateur général honoraire du patrimoine, conservateur en chef des collections du musée d'Orsay (1978-1986) ;

Serge Lemoine, ancien président du musée d'Orsay, conseiller art plastique en Bourgogne (1969-1981) ;

HOMMAGE À JEAN-PHILIPPE LECAT

François Lépine, préfet de région honoraire, ancien préfet de la région Bourgogne ;

Guy Letellier, journaliste, directeur de la rédaction de *France-Soir* (1975-1982) ;

Patrice Martin-Lalande, député du Loir-et-Cher, chargé de mission au cabinet de Jean-Philippe Lecat pour les relations avec le Parlement ;

Christian Pattyn, ancien directeur du Patrimoine (1978-1983) ;

Michel Plasson, chef d'orchestre, chef de l'orchestre du Capitole de Toulouse (1968-2003) ;

Didier Quentin, député de la Charente-Maritime, maire de Royan, conseiller technique au cabinet de Jean-Philippe Lecat, chargé de la communication et des affaires internationales ;

Jacques Rigaud, conseiller d'État honoraire, ancien directeur du cabinet de Jacques Duhamel, président-directeur général de RTL (1980-2000) ;

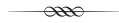
Maryvonne de Saint Pulgent, conseillère d'État, présidente du Comité d'histoire ;

Jacques Taddéi, organiste, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale ;

Catherine Tasca, sénatrice, ancienne ministre de la Culture et de la Communication (2000-2002), administratrice de l'Ensemble intercontemporain (1978-1982).



Éléments biographiques



Jean-Philippe Lecat

Ministre de la Culture et de la Communication, 1978-1981.

Premières années

Né à Dijon (Côte-d'Or) le 29 juillet 1935, Jean-Philippe Lecat, bien qu'issu d'une famille originaire de Picardie, était un « bourguignon à 150 % ». Après des études au collège Saint-François-de-Sales et au lycée de Dijon, il est licencié en droit et diplômé de l'IEP de Paris. Sorti major de l'ENA (1963 – promotion Saint-Just), il choisit d'entrer au Conseil d'État.

Avant sa nomination au ministère de la Culture

En 1966, il fait partie du cabinet du Premier ministre Georges Pompidou jusqu'à son élection, en 1968, comme député de la Côte-d'Or. Il est secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du gouvernement (1972-1973), secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances Valéry Giscard d'Estaing (en mai 1973), puis ministre de l'Information et porte-parole du gouvernement (octobre 1973 à mai 1974). En septembre 1976, il rejoint l'Élysée comme porte-parole du président Giscard d'Estaing.

Ministre de la Culture et de la Communication

Le 6 mai 1978, il est nommé ministre de la Culture et de la Communication dans le troisième gouvernement de Raymond Barre. Il démissionne en mars 1981 pour participer à la campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing ; son cabinet reste en place jusqu'à la nomination du nouveau gouvernement en mai 1981, Michel d'Ornano assurant l'intérim.

Il est le premier à avoir été chargé des portefeuilles de la Culture et de la Communication. Sa relative longévité dans la fonction (plus de trois ans) lui a permis de faire progresser ou de lancer nombre de dossiers.

S'il reste, pour beaucoup, le ministre de l'Année du patrimoine (1980), son action dans ce domaine s'est manifestée en profondeur avec un élargissement de la notion même de patrimoine : patrimoine industriel, patrimoine ethnographique (création du Conseil et de la Mission du patrimoine ethnologique), patrimoine

culturel (création de la Commission pour la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine culturel), patrimoine photographique, etc. La nouvelle direction du Patrimoine s'est vue chargée d'un ensemble de domaines cohérents (monuments historiques, archéologie, inventaire général, ethnologie...) pour mettre en œuvre cette politique.

Sur le plan administratif, il a mené à bien une réforme en profondeur de l'organisation du ministère qui n'a connu que peu de changements jusqu'à la récente mise en œuvre de la RGPP ; avec, déjà, une concentration des services : outre la direction du Patrimoine, création d'une direction du Théâtre et des Spectacles, d'une délégation à la Création, aux Métiers d'art et aux Manufactures, d'une mission de développement culturel...

Son ministère a été marqué par un effort notable en faveur des enseignements artistiques : enseignement musical (augmentation sensible des budgets) ; enseignement des arts plastiques (création du diplôme national des arts et techniques/DNAT).

Il a porté une grande attention aux établissements culturels nationaux (centre Pompidou, Opéra de Paris, Comédie-Française), considérés comme les sites de référence d'une « politique de l'excellence » destinée à irriguer l'ensemble du territoire. Le grand projet du musée d'Orsay a connu à cette époque des évolutions décisives. On sait moins le rôle joué par le ministre dans la naissance d'autres projets notables comme, par exemple, le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme. En région, on relève l'ouverture du deuxième conservatoire national supérieur de musique à Lyon et du Centre international du vitrail à Chartres. C'est aussi sous son ministère que l'Institut international de la marionnette de Charleville-Mézières a vu le jour.

On retiendra encore ses interventions en faveur du cinéma (création des filiales cinéma-télévision et réduction de la TVA), ainsi que quelques initiatives marquantes dans le domaine du spectacle (nomination d'Antoine Vitez à Chaillot, création du Théâtre du Rond-Point pour Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, prise en compte du cirque comme domaine culturel à part entière). Il s'est également attaché au développement d'une politique d'action culturelle en milieu rural.

On se souviendra aussi que, dans une période où la « bataille des radios libres » faisait rage, il s'est efforcé de trouver, avec la création de radios locales au sein du service public, une solution à ce dossier particulièrement sensible.

« Ministre historien », il s'est intéressé tout particulièrement au domaine des Archives, qui n'ont jamais connu un ministre plus présent et plus attentif.

Enfin, il est d'autres aspects de l'action de Jean-Philippe Lecat qui demeurent plus méconnus : ainsi son souci d'associer les autres ministères aux politiques culturelles (création d'un comité interministériel du Patrimoine, réforme du Conseil

supérieur de la recherche archéologique, élargissement à l'ensemble des ministères de la procédure du 1 % artistique...) et de développer des partenariats avec les ministères, en particulier ceux de l'Éducation, des Universités ou de l'Industrie. Surtout, il convient de rappeler le rôle méconnu qu'il a joué sur le plan diplomatique, porteur, vers les pays de l'Est, les pays arabes ou la Chine, de messages émanant du chef de l'État ou, en retour, à lui destinés, qui dépassaient la dimension culturelle des visites ministérielles.

Jean-Philippe Lecat a manifesté un souci constant de traduire, dans les faits, le lien entre les domaines de la Culture et de la Communication, notamment en favorisant la diffusion de programmes culturels à la télévision et en mettant en place un fonds destiné à encourager la création audiovisuelle. La revue *Culture et Communication*, animée par son ami et conseiller Michel Delaborde, est le reflet de cette politique.

Après le ministère de la Culture et de la Communication

Conseiller d'État en 1988, il a notamment présidé le conseil d'administration de l'École nationale du patrimoine (1990-1999) et celui de l'Académie de France à Rome (1996-1999). Il était aussi le président, depuis sa création en 1987, de la Commission interministérielle du château de Vincennes (CICV).

Carrière politique

Élu député (UDR) de la circonscription de Beaune, pour la première fois, en juin 1968 ; réélu en mars 1973 ; battu à l'élection partielle organisée en septembre 1974. Réélu (sous l'étiquette RPR) en mars 1978. Battu aux élections de juin 1981, il ne s'est plus représenté.

Conseiller général de la Côte-d'Or de 1973 à 1988 et membre du conseil régional de Bourgogne de 1973 à 1982.

Travaux historiques

Jean-Philippe Lecat a consacré d'importants travaux historiques à l'histoire de la Bourgogne, notamment : *Quand flamboyait la Toison d'or*, Paris, Fayard, 1982 (prix Lamartine 1983 ; ouvrage couronné par l'Académie française) ; *le Siècle de la Toison d'or*, Paris, Flammarion, 1986 (prix Bourgogne, 1987), réédité en 1989 ; *l'Europe de la Toison d'or*, quatre téléfilms produits par FR3 et la Sept, 1989.

Françoise Mosser
Conservateur général du patrimoine (h)
Correspondant du Comité d'histoire

Réalisation-fabrication
Transfaire – 04250 Turriers